



*Étaient présents :*

*Secrétaire :*

*Étaient absents :*

*Procurations de vote :*

## EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 12/04/2024

Séance du 04 avril 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°3), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à partir de la question n°3), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n°32), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (à partir de la question n°3), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°17 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°2), M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

M. Yannick POUJET

Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Philippe CREMER, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU

Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, Mme Pascale BILLEREY à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Philippe CREMER à Mme Elise AEBISCHER, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n°31 incluse), M. Christophe LIME à M. André TERZO (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, Mme Françoise PRESSE à Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Jean-Hugues ROUX à M. Abdel GHEZALI (à partir de la question n°18), Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n°1 incluse), M. Nathan SOURISSEAU à Mme Annaïck CHAUVET

**OBJET :** 9 - Contrat de ville 2024-2030 - Appel à projet - Première programmation 2024

Délibération n° 007489

## Contrat de ville 2024-2030 - Appel à projet - Première programmation 2024

**Rapporteur : Yannick POUJET, Adjoint**

	Date	Avis
Commission n° 1	21/03/2024	Favorable unanime
Commission n° 2	19/03/2024	Favorable unanime
Commission n° 3	20/03/2024	Favorable unanime
Commission n° 4	21/03/2024	Favorable unanime

### Résumé :

Le nouveau contrat de ville (2024-2030) de GBM a été récemment signé. L'appel à projets 2024, lancé à l'automne 2023 ne s'inscrit donc pas encore totalement dans ses principes d'actions territorialisés. 271 dossiers ont été déposés. Il est proposé que la Ville de Besançon subventionne 71 dossiers pour un montant total de 232 840 €.

Le contrat de ville du Grand Besançon signé le 21 février 2015 a pris fin le 31 12 2023.  
Un nouveau contrat de ville (2024-2030) a été récemment signé par les partenaires institutionnels.

La géographie prioritaire compte désormais 6 quartiers prioritaires :

- Planoise (NPNRU d'intérêt national),
- Montrapon,
- Clairs-Soleils,
- Palente/Orchamps,
- Battant,
- Hauts de St Claude.

6 quartiers fragiles sont également intégrés dans le nouveau contrat de ville :

- Cité Curie-Pasteur à Novillars.
- Besançon : Cité Viotte, Cité des Vareilles, Cité de l'Amitié, Secteur Pesty et Cité de la Pelouse.

Pour rappel, le nouveau contrat de ville prévoit une approche territorialisée basée sur les projets de quartiers.

L'appel à projets est un des outils du contrat de ville. Il permet de mobiliser le réseau d'acteurs, notamment associatifs, qui s'inscrivent dans les objectifs du contrat de ville et interviennent dans les quartiers prioritaires ou fragiles.

L'appel à projets 2024 a été lancé à l'automne 2023. C'est la raison pour laquelle, il ne s'inscrit pas encore complètement dans la logique territoriale du nouveau contrat de ville. Il est toutefois structuré autour des axes suivants :

- Cadre de vie : Habitat-Logement
- Emancipation : Education, Sport, Jeunesse, Parentalité, Culture, Santé, Accès aux droits, participation des habitants, Citoyenneté
- Economie, Insertion, Emploi
- Prévention, Tranquillité et Sécurité publiques

Trois dimensions transversales sont également identifiées :

- Participation des habitants
- Lutte contre toutes les formes de discrimination et promotion de l'égalité femmes/hommes
- Valeurs de la République et citoyenneté

Des priorités ont été définies par l'ensemble des partenaires pour l'année 2024 et il a été demandé aux porteurs de projets :

D'inscrire leurs projets dans des dynamiques :

- fédérant plusieurs acteurs de terrain : promotion du faire ensemble, de la recherche de complémentarité et de la dimension territoriale des projets,
- d'essaimage de pratiques innovantes.

En ayant une attention particulière sur :

- Le renforcement des animations sur l'espace public (été, petites vacances, soirées, week-end) ;
- L'éducation, la parentalité, le projet éducatif de territoire et la cité éducative : contribuer à la réussite éducative des enfants et des jeunes et prévenir le décrochage scolaire 271 des 11/16 ans ;
- La sécurité, la prévention, la médiation, l'amélioration du lien Police-Population ;
- La prévention santé : lutte contre les addictions/alimentation et santé/sport et santé ;
- La formation, l'insertion et l'emploi : agir plus en amont et « aller vers » les populations les plus éloignées, notamment les jeunes et les femmes seules avec enfants pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi ;
- La prévention de la radicalisation, la lutte contre les discriminations et la promotion des Valeurs de la République ;
- La co-construction et la mise en œuvre des projets avec les habitants.

L'instruction des dossiers des porteurs de projet a été effectuée conjointement par l'ensemble des partenaires signataires dont notamment l'Etat, la Région, le Département du Doubs, la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, GBM et la Ville de Besançon au cours de réunions thématiques et territoriales (ces dernières, en présence de représentants de Conseils Citoyens) dans une perspective de financements croisés des actions proposées.

Les partenaires délibéreront selon un calendrier qui leur est propre pour contribuer au financement de tout ou partie des actions figurant dans le présent rapport.

271 dossiers ont été déposés sur la plateforme Dauphin.

Il est proposé que la Ville de Besançon subventionne 71 dossiers pour un montant total de 232 840 €

De son côté GBM finance 165 dossiers pour un montant de 847 931 € par deux délibérations du Bureau du 28 mars 2024.

La délégation contrat de ville de GBM finance 119 dossiers pour un montant de 287 871 €.

De son côté, la délégation économie finance 46 dossiers pour un montant de 560 060 €.

Le présent rapport a pour objet d'attribuer les subventions de la Ville à intervenir dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> programmation de l'appel à projets 2024 du Contrat de ville pour un montant de 232 840 € (les subventions allouées à l'Antenne Petite Enfance et à Loge.GBM faisant l'objet d'une délibération spécifique pour un montant de 26 671€).

A/ Volet Tranquillité Publique et Prévention de la délinquance

Ce volet comporte 10 actions :

N°	Maître d'ouvrage	Projets	Ville PROPOSE			
			DSTP	Sports	MLCD	DVQ
9	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Contre le harcèlement de rue à Besançon - Demandez Angela	444		1 111	
65	CHU Novillars-Maison de l'adolescent	Paroles en tête	17 000			
85	France Victimes 25 Besançon (FV25 BESANCON)	Actions en direction des populations victimes d'actes de délinquance (quartiers prioritaires et en veille ville de Besançon-victimologie-commissariat de police)	52 500			
91	Association d'aide aux détenus	Prévention de la récidive - Actions citoyennes et culturelles en détention	7 500			
147	Leo Lagrange Centre Est	Contrat de Ville Besançon - Volet Violences - 2024	11 000			
148	Leo Lagrange Centre Est	Contrat de Ville Besançon - Volet Carcéral - 2024	3 700			
150	Radio Campus Besançon	La voix est libre	2 000			
199	CSAPA SOLEA	Réduction des risques en milieu étudiant et pratiques festives	7 100			
200	CSAPA SOLEA	Intervention précoce et actions de prévention	11 000			
207	L'échiquier Bisontin	Projet Contrat de Ville - Jeu d'échecs et valeurs républicaines		500		1 000
<b>TOTAL</b>			<b>112 244</b>	<b>500</b>	<b>1 111</b>	<b>1 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>114 855</b>			

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 114 855 €, est financé comme suit :

- 95 244 € sur le budget de la Direction Sécurité Tranquillité Publique (Ville) sur la ligne de crédit 65.428.65748.0022057.10500
- 17 000 € sur le budget de la Direction Sécurité Tranquillité Publique (Ville) sur la ligne de crédit 65.428.657382.0022057.10500
- 500 € sur le budget de la Direction Sports (Ville) sur la ligne de crédit 65.30.65748.0022108.20300
- 1 111 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068
- 1 000 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville) sur la ligne de crédit 65.338.65748.0022175.47000

B/ Volet Education, Parentalité, Jeunesse

Ce volet comporte 6 actions

N°	Maître d'ouvrage	Projets	Ville PROPOSE			
			EDUCATION	DVQ	DSTP	Jeunesse
87	Union Dep des Associations Familiales (UDAF)	Stage de responsabilité parentale			500	
149	Leo Lagrange Centre Est	Contrat de Ville Besançon - Volet Périscolaire - 2024	8 000			
196	Centre Régional d'information jeunesse (CRIJ BFC)	Info Jeunes Planoise				4 410
224	P.A.R.I. Accompagnement scolaire	Contrat de ville	1 900			
269	Association fondation étudiante pour la Ville (AFEV)	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires (SC) dans les quartiers prioritaires		3 000*		
270	Caisse des écoles	PRE	10 000			
<b>TOTAL</b>			<b>19 900</b>	<b>3 000</b>	<b>500</b>	<b>4 410</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>27 810</b>			

\*Cette action a bénéficié d'une avance de 2 000 € en dernière programmation 2023.

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 27 810 €, est financé comme suit :

- 19 900 € sur le budget de la Direction Education (Ville),
  - o 10 000 € sur la ligne de crédit 65.213.657364.0022232.21100
  - o 9 900 € sur la ligne de crédit 65.213.65748.0022233.21100
- 3 000 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (ville) sur la ligne de crédit 65.338.65748.0022175.47000
- 500 € sur le budget de la Direction Sécurité Tranquillité Publique (ville) sur la ligne de crédit 65.428.65748.0022057.10500.
- 4 410 € sur le budget de la Mission Coordination Jeunesse (ville) sur la ligne de crédit 65.338.65748.0022213.10019

C/ Volet Sport

Ce volet comporte 26 actions.

N°	Maître d'ouvrage	Projets	Ville PROPOSE	
			Sports	MLCD
14	La Française de Besançon	Promotion de l'haltérophilie éducative au travers des gestes et postures à destination des jeunes pratiquants et non pratiquants	800	
25	MJC Clairs Soleils	Club Multisports	1 000	
41	Ippon Karaté Shotokan	Sport et cohésion sociale	1 000	
47	Planoise Karaté Academy Besançon (PKA Besançon)	Sport Citoyen, Sport Santé	500	
48	Planoise Karaté Academy Besançon (PKA Besançon)	Jeune ceinture noire Républicain	1 500	
49	Planoise Karaté Academy Besançon (PKA Besançon)	Stop la violence "Sport de combat pour femmes"	500	
61	Association sportive les Orchamps Palente (ASOP)	Ecole de Football	2 000	
89	Société sportive La Saint Claude	Développement pratique sportive de loisirs enfants adultes (Quartier des Hauts de Saint Claude Besançon)	750	
100	Promo Sport Besançon Judo (PSB JUDO)	Renforcer le tissu social et culturel au sein des quartiers sensibles par le biais du Judo	2 000	
105	Sporting Futsal Besançon (SFB)	futsal pour toutes et tous	1 000	
125	Club sauvegarde Karaté	Combat de Dignité		1 000
128	Club sauvegarde Karaté	Les femmes d'abord	1 000	
144	Besançon Université Club Escrime (BUC)	Escrime Planoise	750	
151	Besançon Université Club Escrime (BUC)	Escrime-moi l'histoire	500	
158	Le Volant Bisontin (VB)	Favoriser l'accès des jeunes du quartier de Clairs-Soleils à la pratique du badminton	1 000	
159	Doubs Sud Athlétisme	Bes'Athlé Tour 2024	750	
172	Association sportive des PTT (ASPTT)	Action de féminisation: intégration par le sport, réduction des inégalités et lutte contre les discriminations	500	500
175	Association sportive des PTT (ASPTT)	Intégration par le sport et développement du lien social pour le public jeune	500	

N°	Maître d'ouvrage	Projets	Ville PROPOSE	
			Sports	MLCD
183	Sporting Futsal Besançon (SFB)	Futsal en pied d'immeuble	1 000	
184	Dojo Franc Comtois	SPORT APRES L'ECOLE - JUDO - Action spécifique aux enfants de Planoise/ Grette/ Pelouse/ Pesty/Amitié/Shlumberger	1 000	
186	Besançon Boxe Anglaise (BBA)	Boxe quartier	1 500	
191	Groupe PSL	Espace Sportif de Planoise	1 750	
209	Olympique de Besançon	Rugby et multisports	1 000	
223	Association sportive Besançon patinage (ASBP)	Glisse pour tous	1 000	
246	Besançon Club Planoise Lutte	Ramène ton pote	800	
254	Squash Club Vesontio	Le Squash à la rencontre des jeunes	500	
<b>TOTAL</b>			<b>24 600</b>	<b>1 500</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>26 100</b>	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 26 100 €, est financé comme suit :

- 24 600 € sur le budget de la Direction Sports (Ville) sur la ligne de crédit 65.30.65748.0022108.20300
- 1 500 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068

#### D/ Volet Culture et Expression artistique

Ce volet comporte 12 actions.

N°	Maître d'ouvrage	Projets	Ville PROPOSE			
			Culture	Sports	MLCD	DVQ
21	Passe-muraille Centre des Arts du Cirque	Du cirque pour tous, sous toutes ses formes	4 686			
44	Côté cour	Le spectacle vivant au service des sujets de société			1 500	
83	MOVO	La Block Party de Movo (Je bouge mon quartier)	3 000	1 000		
119	Carrefour d'animation et d'expressions musicales (CAEM)	Idencite 2024	4 500			1 500
120	Association Na	Fête-ci Fête-ça - 2ème édition	1 000			

N°	Maître d'ouvrage	Projets	Ville PROPOSE			
			Culture	Sports	MLCD	DVQ
155	Porte-avions	Breakdance à Besançon	3 000			
176	Association Juste ici	Les Ateliers Juste Ici à Clairs-Soleils	4 000			
177	Association Juste ici	Les Ateliers Juste Ici à Planoise	10 000			
179	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté (OVHFC)	Rendez-vous conte				1 000
182	Association Supersenor	Valoriser la diversité du quartier de Clairs Soleils, à travers un projet photo au sein d'un club de sport	500			
225	Studio composition immersion musicale éducative et scénique (S.C.I.M.E.S.)	La jeunesse vers les scènes	1 000			500
249	ASEP Besançon (ASEP)	Hop ! Besançon danse	1 000			
<b>TOTAL</b>			<b>32 686</b>	<b>1 000</b>	<b>1 500</b>	<b>3 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>38 186</b>			

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 38 186 €, est financé comme suit :

- 32 686 € sur le budget de la Direction Action Culturelle (Ville) sur la ligne de crédit sur la ligne de crédit 65.311.65748.0022193.10039
- 1 000 € sur le budget de la Direction Sports (Ville) sur la ligne de crédit 65.30.65748.0022108.20300
- 1 500 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068
- 3 000 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville)
  - o 1 000 € sur la ligne de crédit 65.338.657382.0022175.47000
  - o 2 000 € sur la ligne de crédit 65.338.65748.0022175.47000

#### E/ Volet Accès aux droits sociaux

Ce volet comporte 1 action :

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE VILLE MLCD
2	Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Accès au droit - Permanences juridiques - QPV Besançon	3 000
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>3 000</b>

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 3 000 €, est financé comme suit :

- 3 000 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068



F/ Volet Lutte contre les Discriminations et égalité femmes/hommes

Ce volet comporte 13 actions.

N°	Maître d'ouvrage	Projets	VILLE PROPOSE	
			MLCD	DSTP
3	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Egalité filles garçons Besançon quartiers Politique de la ville	1 600	
5	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Lutter contre les violences et promouvoir l'égalité toute l'année	500	500
94	Solidarité Femmes	Respect dans les relations filles/garçons - prévention des comportements sexistes	1 000	
97	Solidarité Femmes	Stages d'auto-défense à destination des femmes hébergées et accompagnées	1 000	
99	Réseau Citoyenneté Développement (RéCiDev)	Mise en place du dispositif "Tables citoyennes"	1 500	
101	Solidarité Femmes	Actions collectives d'accès aux loisirs et à la culture, ateliers artistiques	1 000	
112	Association Croqu'livre	Pré aux histoires	2 000	
118	Association pour le lien l'entraide et le droit à la différence (ALEDD)	Vivre ensemble	1 000	
146	Leo Lagrange Centre Est	Contrat de Ville Besançon - Volet Discriminations - 2024	6 000	
187	Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, section de Besançon (LICRA BESA)	Interventions en milieu scolaire, en milieu sportif, Conférences et Commémorations	400	
197	Centre Régional d'information jeunesse (CRIJ BFC)	Un stage sur mesure	2 000	
255	Radio Sud Besançon	Semaine d'Education contre le Racisme et l'Antisémitisme	1 089	
256	Planoise Valley	Femmes à l'honneur	500	
<b>TOTAL</b>			<b>19 589</b>	<b>500</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>20 089</b>	

Le montant total de ce volet, qui s'élève 20 089 € est financé comme suit :

- 500 € sur le budget de la Direction Sécurité et Tranquillité Publique (Ville) sur la ligne de crédit 65.428.65748.0022057.10500
- 19 589 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068

G/ Volet Participation des habitants et lien social

Ce volet comporte 1 action

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE VILLE Sports
26	MJC Clairs Soleils	Raid Aventure des Clairs Soleils	1 000
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 000</b>

Le montant total de ce volet, qui s'élève 1 000 €, est financé comme suit :

- 1 000 € sur le budget de la Direction Sports (Ville), sur la ligne de crédit 65.30.65748.0022108.20300

H/ Volet Accès à l'emploi, insertion, accès à la formation et Développement économique

Ce volet comporte 2 actions.

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE VILLE MLCD
229	FETE (Femmes, égalité, emploi)	Forum de la mixité des formations	800
231	BGE Franche-Comté	TALENTS DES CITES 2024 - Edition Locale - Organisation BFC	1 000
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 800</b>

Le montant total de ce volet, qui s'élève 1 800 € est financé comme suit :

- 1 800 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville) sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068

Ces subventions seront versées en une seule fois après notification de la décision (ou signature de la convention le cas échéant). Les porteurs de projets devront réaliser un bilan de l'action subventionnée et le transmettre au plus tard le 30 juin de l'année n + 1 (30 juin 2025 pour une action prenant fin au 31/12/2024).

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve, pour chacun des volets, la première programmation de l'appel à projets du Contrat de Ville 2024 telle que présentée et son plan de financement prévisionnel pour un montant total 232 840 € pour la Ville de Besançon,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,



M. Yannick POUJET,  
Adjoint

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Anne VIGNOT



École  
de musique

## CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS et de MOYENS

### Entre :

La Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, représentée par son premier Vice-Président, Gabriel BAULIEU, dûment habilité par la délibération du Bureau de la CU-GBM du 28 mars 2024,  
N° de Siret : 242500361 00017

### Et :

La Ville de Besançon, représentée par Madame la Maire de Besançon Anne VIGNOT, dûment habilitée par la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2024,  
N° de Siret : 212500565 00016

### Et :

La structure Carrefour d'Animation et d'expressions Musicales (CAEM), représentée par sa Présidente, Géraldine GOBET BOILLON dûment habilitée, dont le siège social est situé 13A Avenue d'Ile de France 25 000 Besançon.  
N° de Siret : 389117425 00022

### Préambule

Cette convention s'inscrit dans le Contrat de Ville de la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole 2024-2030 (Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Loi Lamy du 21 février 2014, circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains), et sur ses orientations stratégiques :

- faire système autour de l'éducation et de la parentalité ;
- renforcer et articuler les actions de médiation ;
- renforcer et partager une ambition de propreté et d'entretien des espaces publics et des immeubles ;
- porter collectivement les valeurs de l'hospitalité et de la solidarité ;
- mettre la transition écologique au cœur des investissements des institutions et des pratiques des habitants ;
- travailler les parcours d'insertion vers l'emploi ;
- renforcer la prévention et la tranquillité publique ;
- renforcer les réseaux, l'information et la communication entre habitants, associations et institutions.

Ces orientations stratégiques visent à terme à opérer un rééquilibrage entre les territoires de la CU-GBM, en concentrant les actions sur ceux se trouvant le plus en difficulté.

La convention thématique « Culture et Territoires » signée, le 21 février 2015, entre la Ville de Besançon et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et qui rappelle ces objectifs communs, sera reconduite dans le Contrat de Ville 2024-2030.

Dans ce contexte, la structure CAEM, par son implication dans le quartier de Planoise, participe pleinement à la réalisation de ces objectifs.

La présente convention fixe les engagements des trois parties et le montant des subventions allouées annuellement par la Ville et la CU-GBM à la structure CAEM.

Ces subventions ne sont pas des subventions de fonctionnement général. Elles sont le reflet d'une volonté politique partagée par la Ville de Besançon, la CU-GBM et le CAEM de travailler à l'amélioration de la situation des publics issus des quartiers prioritaires.

La subvention allouée dans le cadre de la présente convention doit à ce titre exclusivement être employée au financement du projet « *Idencité* ».

### **Article 1 - Objet**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Besançon et la CU-GBM soutiennent le CAEM pour la réalisation de cette action culturelle au bénéfice principalement des personnes résidant dans le quartier de Planoise (avec possibilité d'ouvrir sur les autres quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole).

### **Article 2 - Le projet**

Le projet est constitué de 3 stages, d'une semaine pendant les vacances (d'octobre, février et avril), d'initiation aux pratiques musicales et de danse, avec un apprentissage du jeu en groupe, la participation à la création, à la réalisation et à la mise en scène de concert. Des ateliers (d'écritures, musique) sont prévus et encadrés. La restitution des stages est prévue au Bastion (avril) et à la Rodia (juin).

Un accueil hebdomadaire est assuré par le CAEM tous les mardis de 17h à 18h30 de janvier à décembre.

Cette action est à destination des jeunes de 12 à 17 ans des quartiers prioritaires de la ville de Besançon.

### **Article 3 - Engagements de la structure**

La structure déclare être en mesure d'organiser et de réaliser l'action ou les actions prévues au titre de la présente convention.

Cette activité est réalisée sous la responsabilité exclusive de la structure.

Elle s'engage à utiliser les financements reçus au titre de la présente convention au bénéfice exclusif de son ou ses projet(s).

La structure s'engage par ailleurs à :

- ne pas redistribuer tout ou partie de l'aide financière au profit d'un autre organisme ou d'une autre action ;
- reverser à la Ville de Besançon ou/et à la CU-GBM les sommes trop perçues et/ou non

- utilisées ;
- justifier à tout moment, à la demande de la Ville de Besançon ou de la CU-GBM, de l'utilisation de la subvention reçue ;
  - informer la Ville de Besançon et la CU-GBM de toute modification intervenant dans le fonctionnement de la structure (notamment administration ou direction de la structure, statuts...) ;
  - tenir une comptabilité conforme aux règles en vigueur et à fournir dans les délais prévus les documents comptables exigibles ;
  - faire apparaître sur ces documents informatifs ou promotionnels la participation de la Ville de Besançon et de la CU-GBM à la réalisation des actions de la structure ;
  - faire mention, lorsque cela sera nécessaire, de l'inscription de ces projets dans le cadre du Contrat de Ville de la CU-GBM ;
  - tout mettre en œuvre pour ancrer le projet dans le territoire, notamment en associant les habitants, le Conseil Citoyen et la structure territoriale du quartier prioritaire dans lequel se déroulera le projet ;
  - à diversifier les financements de son action. La Ville, la CU-GBM n'ont pas vocation à compenser une éventuelle baisse de subvention d'un ou de plusieurs financeurs ;
  - à prendre en charge la location du matériel de sonorisation pour les restitutions prévues dans le cadre du projet.

#### **Article 4 – Respect des valeurs de la République**

Le bénéficiaire de l'aide de la Ville de Besançon et de la CU-GBM s'engage à promouvoir et à faire respecter toutes les valeurs de la République dans l'action mise en œuvre, objet de la présente convention.

Il s'engage également sur l'ouverture à tous des actions financées sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

Tout manquement à ces principes conduirait à la dénonciation de la subvention et à son reversement au Trésor Public.

#### **Article 5 – Engagements financiers**

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser au CAEM la somme de 6 000 € (4 500 € Direction de l'Action Culturelle, 1 500 € Direction de la Vie des Quartiers) pour l'année 2024 ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du projet.

La CU-GBM s'engage à verser, après délibération de son bureau, au CAEM la somme de 4500 € pour l'année 2024 ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du projet pour l'année 2024.

#### **Article 6 - Durée**

La présente convention est conclue pour une période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024.

#### **Article 7 - Pilotage et suivi des actions**

La structure signataire s'engage à participer aux différentes instances de pilotage et de suivi des actions menées au titre de la présente convention, et notamment le comité technique.

Cette instance évaluera l'avancée du programme d'actions, son ancrage dans le quartier prioritaire, son impact sur le public visé et, en lien avec la structure, entérinera les ajustements

rendus nécessaires pour le bon déroulement du projet

Ce groupe technique sera composé de techniciens de la Ville (Direction de l'Action Culturelle et Direction de la Vie des Quartiers) et de la CU-GBM (Direction Contrat de Ville), de l'Etat (Préfecture, DRAC).

Cette instance de travail pourra être élargie à d'autres partenaires en fonction du projet (Rodia, Bastion...).

Ce Comité technique de suivi se réunira deux fois par an :

- avant fin mai pour réaliser l'évaluation du projet et décider de sa mise en œuvre pour l'année suivante (bilan et perspectives)
- en fin d'année civile pour établir le programme du projet qui sera déposé dans le cadre du Contrat de ville.

Conformément à l'article L.1611-4 du CGCT, un compte rendu sur le fonctionnement de la structure et l'utilisation de la subvention ainsi qu'un bilan financier des actions financées par la Ville de Besançon et la CU-GBM dans le cadre de la présente convention sera établi par la structure et transmis à la Ville de Besançon et à la CU-GBM au plus tôt à la fin de la réalisation du programme d'actions décrit ci-avant, et au plus tard impérativement pour le 30 juin 2025.

### **Article 8 - Sanctions**

En cas de non-exécution de la convention par la structure, la Ville de Besançon peut exiger le reversement de tout ou partie de la somme versée au titre de la présente convention.

En cas de non-exécution de la convention par la structure, la CU-GBM peut exiger le reversement de tout ou partie de la somme versée au titre de la présente convention.

### **Article 9 - Clauses résolutoires**

#### **Article 9-1 : Résiliation amiable**

Les parties signataires peuvent, à tout moment et d'un commun accord, décider par écrit de résilier la présente convention. Cette résiliation pure et simple ne donne lieu à aucun dédommagement.

#### **Article 9-2 : Résiliation de plein droit à l'initiative de la Ville de Besançon et de la CU-GBM**

En cas de non-respect par la structure de ses engagements contractuels, ainsi qu'en cas de faute grave, la Ville de Besançon et la CU-GBM pourront résilier de plein droit la présente convention après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à la structure restée sans effet pendant trois mois.

**Article 10 - Litiges**

En cas de désaccord relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

A défaut, le litige sera porté devant les tribunaux de Besançon seuls compétents.

*Fait en 3 exemplaires, à Besançon, le .....*

Pour le CAEM  
La Présidente,

Pour la Ville de  
Besançon,  
la Maire,

Pour la  
Communauté  
Urbaine du Grand  
Besançon  
Métropole,  
Le Vice-Président,

Géraldine GOBET  
BOILLON

Anne VIGNOT

Gabriel BAULIEU





## CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS et de MOYENS

### Entre :

La Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, représentée par son premier Vice-Président, Gabriel BAULIEU, dûment habilité par la délibération du Bureau de la CU-GBM du 28 mars 2024,

N° de Siret : 242500361 00017

### Et :

La Ville de Besançon, représentée par Madame la Maire de Besançon Anne VIGNOT, dûment habilitée par la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2024,

N° de Siret : 212500565 00016

### Et :

L'Association Juste Ici, représentée par sa Présidente, Annaïck LE SCOUEZEC dûment habilitée, dont le siège social est situé 10 avenue de Chardonnet 25 000 Besançon.

N° de Siret : 533304994 00023

### Préambule

Cette convention s'inscrit dans le Contrat de Ville de la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole 2024-2030 (Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Loi Lamy du 21 février 2014, circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains), et sur ses orientations stratégiques :

- faire système autour de l'éducation et de la parentalité ;
- renforcer et articuler les actions de médiation ;
- renforcer et partager une ambition de propreté et d'entretien des espaces publics et des immeubles ;
- porter collectivement les valeurs de l'hospitalité et de la solidarité ;
- mettre la transition écologique au cœur des investissements des institutions et des pratiques des habitants ;
- travailler les parcours d'insertion vers l'emploi ;
- renforcer la prévention et la tranquillité publique ;
- renforcer les réseaux, l'information et la communication entre habitants, associations et institutions.

Ces orientations stratégiques visent à terme à opérer un rééquilibrage entre les territoires de la CU-GBM, en concentrant les actions sur ceux se trouvant le plus en difficulté.

La convention thématique « Culture et Territoires » signée, le 21 février 2015, entre la Ville de

Besançon et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et qui rappelle ces objectifs communs, sera reconduite dans le Contrat de Ville 2024-2030.

Dans ce contexte, la structure Juste Ici, par son implication dans le quartier de Planoise et de Clairs Soleils, participe pleinement à la réalisation de ces objectifs.

La présente convention fixe les engagements des trois parties et le montant des subventions allouées annuellement par la Ville et la CU-GBM à l'association Juste Ici.

La présente convention s'inscrit dans le cadre d'un projet triennal (2018 - 2019 - 2020), porté par Juste Ici qui a déjà donné lieu à l'établissement de premières conventions en 2018 et 2019. Elles furent reconduites en 2020, 2021, 2022 et 2023 pour le projet d'origine à Planoise, Clairs Soleils ayant été intégré pour la première année en 2021. Elle est reconduite d'une année supplémentaire en 2024.

Ces subventions ne sont pas des subventions de fonctionnement général. Elles sont le reflet d'une volonté politique partagée par la Ville de Besançon, la CU-GBM et Juste Ici de travailler à l'amélioration de la situation des publics issus des quartiers prioritaires. De plus, l'association Juste Ici, par son action, a choisi d'installer un lieu identifié par les habitants dans le quartier de Planoise, permettant de favoriser, notamment, le lien social.

Les subventions allouées dans le cadre de la présente convention doivent à ce titre exclusivement être employées au financement des projets « *Les ateliers Juste Ici à Planoise* » et « *Les ateliers Juste Ici à Clairs Soleils* ».

### **Article 1 - Objet**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Besançon et la CU-GBM soutiennent l'association Juste Ici pour la réalisation de ces actions culturelles au bénéfice principalement des personnes résidant dans le quartier de Planoise et de Clairs Soleils.

### **Article 2 - Le projet**

Les projets visent à améliorer le cadre de vie par l'accès à la culture, le développement du lien social et par la valorisation des initiatives locales. De façon plus spécifique, les actions ont ici pour objectifs de :

- ré-activer la capacité citoyenne, d'agir sur l'utilisation et l'aménagement des espaces communs du quartier,
- révéler le potentiel fédérateur des espaces publics à Planoise et à Clairs Soleils avec des leviers qui permettent d'aller vers une occupation collective de la place publique, en « valorisant le faire-ensemble ».

Pour atteindre ces objectifs, l'association s'appuie sur la mise en place d'animations, d'ateliers mobiles de pratique artistique et de création graphique avec les acteurs du territoire (Maison de Quartier, MJC, association, groupe d'habitants,...), qui donneront lieu notamment à la réalisation de mobiliers urbains ou encore de différentes créations présentées lors d'évènements festifs (comme Bol Bol Bol à Planoise).

### **Article 3 - Engagements de la structure**

La structure déclare être en mesure d'organiser et de réaliser l'action ou les actions prévues au

titre de la présente convention.

Ces activités sont réalisées sous la responsabilité exclusive de la structure.

Elle s'engage à utiliser les financements reçus au titre de la présente convention au bénéfice exclusif de son ou ses projet(s).

La structure s'engage par ailleurs à :

- ne pas redistribuer tout ou partie de l'aide financière au profit d'un autre organisme ou d'une autre action ;
- reverser à la Ville de Besançon ou/et à la CU-GBM les sommes trop perçues et/ou non utilisées ;
- justifier à tout moment, à la demande de la Ville de Besançon ou de la CU-GBM, de l'utilisation des subventions reçues ;
- informer la Ville de Besançon et la CU-GBM de toute modification intervenant dans le fonctionnement de la structure (notamment administration ou direction de la structure, statuts...);
- tenir une comptabilité conforme aux règles en vigueur et à fournir dans les délais prévus les documents comptables exigibles ;
- faire apparaître sur ces documents informatifs ou promotionnels la participation de la Ville de Besançon et de la CU-GBM à la réalisation des actions de la structure ;
- faire mention, lorsque cela sera nécessaire, de l'inscription de ces projets dans le cadre du Contrat de Ville de la CU-GBM ;
- tout mettre en œuvre pour ancrer les projets dans le territoire, notamment en associant les habitants, le Conseil Citoyen et la structure territoriale du quartier prioritaire dans lequel se déroulera le projet ;
- à diversifier les financements de ses actions. La Ville, la CU-BGM n'ont pas vocation à compenser une éventuelle baisse de subvention d'un ou de plusieurs financeurs ;
- à prendre en charge la location du matériel de sonorisation pour les restitutions prévues dans le cadre des projets.

#### **Article 4 - Respect des valeurs de la République**

Le bénéficiaire de l'aide de la Ville de Besançon et de la CU-GBM s'engage à promouvoir et à faire respecter toutes les valeurs de la République dans l'action mise en œuvre, objet de la présente convention.

Il s'engage également sur l'ouverture à tous des actions financées sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

Tout manquement à ces principes conduirait à la dénonciation de la subvention et à son reversement au Trésor Public.

#### **Article 5 - Engagements financiers**

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à Juste Ici la somme de 14 000 € pour l'année 2024 ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions (Direction Action Culturelle : 4 000 € pour le projet de Clairs Soleils, 10 000 € pour le projet de Planoise).

La CU-GBM s'engage à verser, après délibération de son bureau, à Juste Ici la somme de 16 000 € pour l'année 2024 ( 6 000 € pour le projet de Clairs Soleils, 10 000 € pour le projet de Planoise) ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions.

Les deux projets sont donc soutenus pour un montant total de 30 000 € en 2024 ( 20 000 € pour le projet de Planoise et 10 000 € pour le projet de Clairs-Soleils).

## **Article 6 - Durée**

La présente convention est conclue pour une période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024.

## **Article 7 - Pilotage et suivi des actions**

La structure signataire s'engage à participer aux différentes instances de pilotage et de suivi des actions menées au titre de la présente convention.

### **Article 7-1 : Le Comité Technique**

Cette instance évaluera l'avancée du programme d'actions, son ancrage dans les quartiers prioritaires, son impact sur le public visé et, en lien avec la structure, entérinera les ajustements rendus nécessaires pour le bon déroulement du projet et en rendra compte au Comité de Pilotage. Ce groupe technique sera composé de techniciens de la Ville (Direction de l'Action Culturelle et Direction de la Vie des Quartiers) et de la CU-GBM (Direction Contrat de Ville), de l'Etat (Préfecture, DRAC).

Cette instance de travail pourra être élargie à d'autres partenaires en fonction du projet.

Ce Comité technique de suivi se réunira au minimum deux fois par an :

- avant fin septembre pour réaliser une pré-évaluation du projet et décider de sa mise en œuvre pour l'année suivante (bilan et perspectives) ;
- en fin d'année civile pour établir le programme du projet qui sera déposé dans le cadre du Contrat de ville.

Conformément à l'article L.1611-4 du CGCT, un compte rendu sur le fonctionnement de la structure et l'utilisation de la subvention ainsi qu'un bilan financier des actions soutenues par la Ville de Besançon et la CU-GBM dans le cadre de la présente convention seront établis par la structure et transmis à la Ville de Besançon et à la CU-GBM au plus tôt à la fin de la réalisation du programme d'actions décrit ci-avant, et au plus tard impérativement pour le 30 juin 2025.

## **Article 8 - Sanctions**

En cas de non-exécution de la convention par la structure, la Ville de Besançon peut exiger le reversement de tout ou partie de la somme versée au titre de la présente convention.

En cas de non-exécution de la convention par la structure, la CU-GBM peut exiger le reversement de tout ou partie de la somme versée au titre de la présente convention.

## **Article 9 - Clauses résolutoires**

### **Article 9-1 : Résiliation amiable**

Les parties signataires peuvent, à tout moment et d'un commun accord, décider par écrit de résilier la présente convention. Cette résiliation pure et simple ne donne lieu à aucun dédommagement.

**Article 9-2 : Résiliation de plein droit à l'initiative de la Ville de Besançon et de la CU-GBM**

En cas de non-respect par la structure de ses engagements contractuels, ainsi qu'en cas de faute grave, la Ville de Besançon et la CU-GBM pourront résilier de plein droit la présente convention après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à la structure restée sans effet pendant trois mois.

**Article 10 - Litiges**

En cas de désaccord relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

A défaut, le litige sera porté devant les tribunaux de Besançon seuls compétents.

*Fait en 3 exemplaires, à Besançon, le .....*

Pour Juste Ici  
La Présidente,

Pour la Ville de Besançon,  
la Maire,

Pour la Communauté Urbaine  
du Grand Besançon  
Métropole,  
Le Vice-Président,

Annaïck LE SCOUEZEC

Anne VIGNOT

Gabriel BAULIEU

Quartier(s)	Structure	Projet	N° Projet	Nouveau ou Renouvellement	Thématique	Description action	Retenu Ville-GBM 1ère Prog 2024	Commentaire
Battant	Tambour Battant	Jardin partage de Battant	46	R	Participation des habitants et lien social	Réunir des habitants et acteurs du quartier dans un Jardin partagé, lieu de vie ouvert à tous pour apprendre, expérimenter, échanger, s'engager, partager, découvrir, s'amuser, ... Entre 30 et 40 bénévoles sur la saison et des partenariats avec les écoles du quartier et le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle).	NON	Projet non abouti et à examiner, le cas échéant, en programmation complémentaire
	Tambour Battant	Vivre ensemble à Battant	58	R	Participation des habitants et lien social	Vivre à Battant, ce sont des activités régulières (quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles) ainsi que des événements organisés tout au long de l'année par des bénévoles qui mettent au service de l'Association leurs compétences, leurs connaissances et leur temps.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Tambour Battant	Fête de quartier à Battant	62	N	Participation des habitants et lien social	Associer l'ensemble des associations, des structures et autres organismes ou professionnels du quartier Battant ainsi que les Bains Douches en vue d'organiser une grande fête de quartier annuelle festive et culturelle.	NON	Projet non abouti et à examiner, le cas échéant, en programmation complémentaire
	Les Manivelles	Rendre accessible Les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Battant	132	R	Participation des habitants et lien social	Ce projet est en construction avec 5 structures : le service de prévention, le GEM les Amis de Marulaz, la Boutique Jeanne Antide, la Maison des seniors et les écoles. 1-Proposer les activités des Manivelles aux publics de ces structures pour leur faciliter l'accès à l'atelier et leur faire connaître nos activités. 2-Les initier à l'auto-réparation et/ou les sensibiliser à la mobilité cyclable. 3-Leur faciliter l'achat d'un vélo auto-réparé.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Coccinelle	Projet PARTAGE (PARENtallé Accompagnement Entraide)	162	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Réactiver dans les locaux des Bains Douches et en lien avec la Référente Famille un espace régulier d'accueil des Parents et des Enfants du quartier Battant. Proposer des cycles de rencontres thématiques pour organiser des temps d'échanges et de questionnements autour des pratiques parentales : "trucs et astuces au quotidien", "rendre les enfants plus fortes", sophrologie spécial "colère des parents", ...175	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	VDB - Bains douches Battant	Accompagnement à la scolarité 2024 - MQ Bains-Douches Battant	244	R	Education, Parentalité, Jeunesse	La Maison de quartier municipale Bains-Douches Battant propose de l'accompagnement à la scolarité sous forme de petits collectifs (12 bénéficiaires) avec des séances de 2 heures pendant la période scolaire en fin de journée afin de susciter chez chaque élève, l'envie d'apprendre et de développer l'estime de soi. Des activités complémentaires à celles purement scolaires (culturelles, artistiques, scientifiques et sportives) sont par ailleurs proposées pour faciliter l'apprentissage scolaire, élargir les centres d'intérêt et éveiller la curiosité.	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
Clairs-Soleils	MJC Clairs Soleils	Café solidaire	17	N	Participation des habitants et lien social	Ouverture d'un café solidaire qui proposera aux habitants un lieu convivial de proximité où l'on peut boire un verre, manger et participer ponctuellement à des animations diverses et variées.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	MJC Clairs Soleils	Form'Action Fem'Actuelles	18	N	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Proposer, à une quinzaine de femmes isolées, une action d'accompagnement vers plus de bien être et d'autonomie en leur permettant de (re)découvrir leurs capacités et de reprendre confiance en elles : obtention du permis de conduire, accès à un emploi ou une formation, sensibilisation à la santé.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	MJC Clairs Soleils	Roulotte connecte	20	R	Accès aux droits sociaux	Déployer une roulotte équipée d'outils numériques (ordinateurs, accès Internet, tablettes, smartphones, ...) afin d'aller à la rencontre des habitants du quartier pour les informer, les orienter et les aider dans leurs démarches administratives en ligne dans des domaines divers (emploi, santé, social, etc...)	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	MJC Clairs Soleils	Ingénierie Contrat de Ville - Référent de Quartier	22	R	Pilotage, Ingénierie, ressources, évaluation	Valorisation du rôle ressource de la MJC Clairs Soleils, et notamment de son Directeur, dans l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des actions inscrites dans le cadre de la programmation territoriale du Contrat de Ville.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	MJC Clairs Soleils	Animation en Pled d'immeuble	23	R	Participation des habitants et lien social	Aller vers la population et investir les espaces publics en proposant une large palette d'animations et d'activités en faveur des enfants et des familles durant les vacances d'été. Présence 3 fois / semaine en alternance sur les secteurs Jardin des Lumières et Varelles. Une animation en soirée est proposée une fois par semaine alternativement sur chacun des secteurs concernés.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	MJC Clairs Soleils	Espace de Vie sociale et d'Animation	24	R	Participation des habitants et lien social	Poursuivre le développement de l'EVS sur le quartier des Varelles en renforçant l'offre d'actions, notamment autour de : l'accompagnement scolaire, le Journal de quartier « Les échos des Varelles », les cafés pédagogiques, les événements conviviaux et festifs, sorties et vacances familiales ...	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	MJC Clairs Soleils	Club Multisports	25	R	Sport	Structurer une offre d'activités sportives de découverte et d'initiation en faveur des 6 / 17 ans mais pour les publics adultes et personnes du 3ème âge (cardio, fitness, gym douce, ...) Le projet poursuit le travail d'accompagnement du club de kick-boxing.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	MJC Clairs Soleils	Raid Aventure des Clairs Soleils	26	R	Participation des habitants et lien social	Reconduire le Raid Aventure structuré autour d'épreuves sportives (course à pied et VTT) et ludiques à vivre en équipe et/ou en famille afin de promouvoir et valoriser le cadre naturel du quartier.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	MJC Clairs Soleils	Séjours pour les Jeunes des Clairs Soleils	27	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Organiser plusieurs séjours à destination des enfants et des jeunes dans le cadre de l'accueil de loisirs maternel (3 / 11 ans) et de l'accueil jeunes (12/17 ans).	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
	MJC Clairs Soleils	Collectif familles	33	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Mobiliser et impliquer les parents et les familles dans des projets familiaux développés par la MJC, notamment les familles en difficulté, afin de les soutenir dans les relations éducatives avec leurs enfants - Plusieurs actions supports pour mener ce travail : Accueil de loisirs maternel, primaire et accueil jeunes, CLAS, sorties culturelles, jeux en famille, atelier cuisine parents-enfants, l'organisation de séjours familiaux ...	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
	MJC Clairs Soleils	Groupe Solidarité Emploi MJC/CS Clairs Soleils	34	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Valoriser la participation et l'implication active de la MJC dans les dispositifs et actions de proximité d'aide à la recherche d'emploi en faveur des habitants du quartier.	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
	MJC Clairs Soleils	Actions Culturelles MJC/CS Clairs Soleils	35	R	Culture et Expression artistique	Mener un travail de médiation culturelle autour des trois logiques d'intervention : 1) Atelier de pratiques culturelles et artistiques à destination des enfants et des jeunes dans le cadre des ALSH, accompagnement scolaire, ... 2) Sorties culturelles dans les lieux de diffusion 3) Programmation lors des manifestations	NON	Projet non abouti et à examiner, le cas échéant, en programmation complémentaire
	MJC Clairs Soleils	Accompagnement à la Scolarité Clairs Soleils et les Varelles	37	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Favoriser l'accompagnement des enfants et des jeunes dans la réalisation de leurs devoirs mais aussi dans la mobilisation et le soutien des parents pour la réussite éducative et scolaire de leur(s) enfant(s). Tous les jours de 16h30 à 20h00 à destination des enfants scolarisés à l'école élémentaire et pour les collégiens.	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
MJC Clairs Soleils	Accueil de loisirs 13/17 ans MJC/CS Clairs Soleils	38	R	Contrat, enfance, jeunesse	Mettre en place le Pôle Jeunesse organisé autour des deux tranches d'âges suivantes : 11-13 ans et 14-17 ans en déployant des accueils et des programmes d'activités : le mercredi, certains week-ends, toutes les périodes de vacances scolaires.	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville	

Hauts de Saint-Claude Tous quartiers	Ligue de l'Enseignement - Fédération du Doubs	Sensibiliser, former, mobiliser autour des Valeurs de la République et de la lutte contre les discriminations	131	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Renforcement de l'ancrage quartier Hauts de Saint-Claude et étendre les actions engagées avec le collège Camus en 2023/2024 aux écoles environnantes et aux actions mises en place sur le quartier hors temps scolaire (thématiques laïcité, discriminations, harcèlement, numérique, etc.) avec des supports variés : expositions, formations des adultes, outils pédagogiques, etc. - Coordonner le collectif d'associations dans la cadre de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme (21 mars) et participer au collectif Laïcité (9 décembre) : - De septembre 2023 à Juin 2024: la coordination d'un collectif d'une dizaine d'associations de Besançon unies dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (réunions mensuelles pour préparer les actions de la semaine) - 21/04 événement esplanade des droits de l'Homme - De février jusqu'au 21 mars 2024 : Jouons la carte de la fraternité : ateliers d'éducation à l'image et d'écriture sur le thème de la fraternité	NON	Projet ne répondant actuellement pas aux critères de l'appel à projets
Montrapon	Comité Départemental UFOLEP 25	Création d'une école multisports en lien avec la MDQ de Montrapon	60	N	Sport	Jeunes âgés entre 8 et 11 ans ; 1 séance de 1h30 sera proposée chaque mercredi hors période de vacances. Découverte de diverses activités sportives souvent méconnues (tchoukball, cardiogoal, bumball, foobaskill, etc.). Avec comme enjeu d'en faire un tremplin vers les clubs sportifs du quartier + une session Gestes Qui Sauvent.	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
	Association Na	Abracabaret	75	N	Culture et Expression artistique	Récente expérience dans le quartier Palente ; l'association NA/compagnie Pernette propose un nouveau parcours dans celui de Montrapon. Trois phases : - saison/année scolaire 2023-2024 : Prises de contacts, rendez-vous et construction du projet avec différents partenaires du quartier - saison/année scolaire 2024-2025 : Juin 2025, déambulation dans le quartier permettant la découverte d'espaces inconnus ou méconnus et de bulles de création chorégraphique ou musicale avec en clôture un bal - saison/année scolaire 2025-2026 : en poursuite de la dynamique engagée construire un Cabaret Vert Cerise ! Celui-ci proposera une série de numéros savamment décalés, en musique, danse, magie, jeux, sans oublier l'indispensable restauration à la table. Dans un désir de collaboration avec la Rodia, l'ensemble du Cabaret pourrait se déplacer fin juin 2026 sur la terrasse de la Scène de Musiques Actuelles bisantine.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Association pour la promotion de l'information à Montrapon et quartiers attenants (APIM)	Animations festives et culturelles	102	R	Participation des habitants et lien social	Balades patrimoniales ; Montraprop ; participer aux animations et événements du quartier ; les 40 ans de l'association	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Association pour la promotion de l'information à Montrapon et quartiers attenants (APIM)	Journal de quartier "Boulevard Nord "	104	R	Participation des habitants et lien social	4 numéros par an, au rythme des saisons, 40 pages A5, tirage 3000 exemplaires papier et lecture en ligne sur le site, 40 ans d'existence de l'association	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Besançon Université Club Escrime (BUC)	Escrime mol l'histoire	151	R	Sport	Création d'un parcours culturel de découverte de l'habitat des écoliers résidents dans le quartier de Montrapon au travers d'un fils conducteur : L'ESCRIME I	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Antenne Petite Enfance (APE)	Cercle d'échange et d'entraide entre parents	168	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Le Vendredi Sophrologie : groupe fermé de 12 pers max ; 4 séances par semestre ; parents adhérents de la MQ ou pas encore, ce qui permet de faire découvrir le lieu à de nouvelles familles. Dans l'espace parent-enfant de la MQ	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Compagnie un château en Espagne	A hauteur d'enfance	173	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Proposition artistique et poétique pour la petite enfance sur le quartier de Montrapon à Besançon qui se déroulera de septembre 2024 à juin 2025. Il s'adressera aux enfants de moins de 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Il permettra de travailler avec les crèches, RPE, écoles maternelles, LAEP et familles du quartier, représentations théâtrales, rencontres et d'échanges avec l'équipe artistique, ateliers de pratique artistiques : théâtre, gravures, fabrication d'objets, écriture, jardinage... ateliers « philo » avec les classes de maternelles, installations poétiques, jeu de piste urbain et sonore.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Radio Campus Besançon	Saison 4 Radio Montrapon	193	R	Participation des habitants et lien social	3 ateliers de 1 à 2 h chacun seront proposés en amont de l'émission. 4 émissions en direct en 2024.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Reflet sur monde	Reflet sur le monde	206	R	Participation des habitants et lien social	Plusieurs activités proposées au cours de l'année : cuisine, couture, tricot, sorties (marché de noel, parc d'attraction, voyage pour les familles en difficulté, spectacles) ; café associatif ; présence sur les animations du quartier ; Intervention sur temps de dialogue avec les jeunes en lien avec le quartier sur les thèmes liés à la citoyenneté et aux valeurs républicaines	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Studio composition Immersion musicale éducative et scénique (S.C.I.M.E.S.)	La jeunesse vers les scènes	225	N	Culture et Expression artistique	Studio son à la maison de quartier de Montrapon : accompagnement des projets des jeunes ; Découverte des établissements culturels bisontins ; Ateliers Dj'ing et composition musicale (écriture, beatmaking, enregistrement) au Bastion et à la Rodia ; Accès à la scène	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	FÊTE (Femmes, égalité, emploi)	Forum de la mixité des formations	229	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	3è édition - faire connaître et élargir les choix de formation des femmes (des quartiers prioritaires, quartiers en veille et quartiers en observation) du Grand Besançon, qui sont en construction de projet professionnel. 13 organismes de formation et acteurs.trices de la formation sur des secteurs peu féminisés.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	VDB - Maison de Quartier et centre social	Contrat local d'accompagnement à la scolarité - Montrapon Fontaine Ecu	237	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Accompagnement à la scolarité sous forme de petits collectifs (12 bénéficiaires) avec des séances de 1 à 3 heures pendant la période scolaire en fin de journée, le mercredi et le samedi. Elles poursuivent le dispositif pendant les vacances scolaires, sous forme de stage, afin de lutter contre le décrochage et maintenir le lien.	NON	Ville/GBM non sollicités
	VDB - Maison de Quartier Montrapon	Aide aux démarches administratives (ADA) - Accès aux droits	238	R	Accès aux droits sociaux	Espaces publics numériques (EPN) ouverts à tous en accès libre en présence d'un animateur informatique / conseiller numérique ; permanences régulières sont organisées pour proposer un accompagnement individualisé assuré par un travailleur social. ateliers de découverte / apprentissage des outils informatiques complètent l'offre sur le plan strictement technique ;	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
	Mission locale bassin emploi Besançon	Job Run Montrapon	242	N	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	Action d'expérimentation. événement emploi sur le quartier de Montrapon avec les entreprises du territoire et les DE dans le cadre de la dynamique BESANCON TERRE DE JEUX/Jeux Olympiques. L'idée est de faire découvrir à des demandeurs d'emploi les métiers et les entreprises présentes sur le territoire en intégrant des défis sportifs découverte des métiers et du sport. 11 avril 2024. 5 équipes de 5 demandeurs d'emploi. En complément des visites d'entreprises et/ou filières et métiers qui seraient proposées au public, les déplacements entre différents sites seraient ponctués de 4 à 5 épreuves sportives restant à définir.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	VDB - Maison de Quartier Montrapon	Espace Jeunesse Montrapon	243	R	Education, Parentalité, Jeunesse	24 jeunes maximum de 12 à 17 ans ; le CLAS fait partie de l'offre complétée par un dispositif "studio son musique et enregistrement", un dispositif d'accompagnement en séjour de vacances (hiver, printemps, été), un dispositif d'accès à la culture et aux événements sportifs pour les jeunes et leurs familles, des ateliers et événements en lien avec la santé, l'insertion et l'emploi, et la citoyenneté, en soirée ou en weekend	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville

MJC Palente Orchamps	Loisirs en famille	141	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Loisirs en famille regroupes des actions collectives parents/enfants, sous forme de sorties (sortie neige, visite d'une chocolaterie, cinéma, etc.), participation à des événements conviviaux (festival Bol Bol Bol, repas en soirée à la MJC...) et ateliers socioculturels (peinture, création de bougies, cuisine, etc.).	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
MJC Palente Orchamps	Ateliers sociolinguistiques (ASL)	142	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	* Proposer 40h d'ateliers sociolinguistiques hebdomadaires, de quatre niveaux différents, répartis dans trois quartiers bisontins : Palente, Clairs-Soleils et Rosemont-Saint-Ferjeux * Promouvoir le vivre ensemble et la socialisation des personnes d'origine étrangère grâce à des actions collectives socioculturelles, d'insertion professionnelle et d'accès aux droits	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Besançon Boxe Anglaise (BBA)	Boxe quartier	186	R	Sport	Rendre accessible la pratique de la boxe en participant aux différents événements organisés dans les quartiers, notamment de Palente / Orchamps (fête du sport, fêtes de quartier, animations en pied d'immeuble, ...) et en mettant en place des journées portes ouvertes	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Palente Besançon Handball	Le sport pour tous	192	N	Sport	Permettre l'accès au club du Palente Besançon Handball à un public défavorisé issu des quartiers prioritaires de la ville (Palente-Orchamps / Clairs-Soleils / Planoise) en développant des actions telles que : - Baby-Hand dans des écoles maternelles. - Cycle de Handball avec les structures de quartiers (MJC, Bouge +, ...) - Le dispositif Hand'Pass avec les collèges Clairs-Soleils - Organisation d'un grand tournoi des écoles	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Arc en ciel	Mieux vivre ensemble dans le quartier Orchamps palente	271	R	Participation des habitants et lien social	Favoriser le lien social et intergénérationnel en proposant mensuellement des sorties et des animations (foto gourmand, carnaval, sortie parc d'attraction, picnic-nique, ...)	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Palente-Orchamps Clairs-Soleils	Passer-muraille Centre des Arts du Cirque	21	R	Culture et Expression artistique	Projet de pratique avec les écoles : Atelier avec 3 classes maternelles de Tristan Bernard ; 3 classes de Jean Macé ; atelier avec les CM1 de Jean Zay ; spectacles ; papiers d'immeubles.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Palente-Orchamps Clairs-Soleils Battant	Squash Club Vesontio	254	N	Sport	- Rencontre avec les acteurs de quartiers, Clairs-Soleil, Palentes-Orchamps et Battant pour organiser des moments de découverte de la pratique du squash dans nos locaux avec une moyenne de 12 personnes. - Organiser une pratique adaptée au public et les amener progressivement vers les règles du squash. - Organiser des événements sous forme de tournoi en incluant si possible les parents tout en conservant un esprit ludique. - Installer un court de squash extérieur dans le cadre des animations de quartier	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Palente-Orchamps Clairs-Soleils Novillars	Groupement de Jeunes Doubs centre foot (GJDCF)	74	R	Sport	Proposer à des jeunes issus de quartiers relevant de la politique de la ville (Orchamps, Clairs-Soleils et Curle / Pasteur de Novillars) un accompagnement dans leurs parcours de vie via la pratique sportive (culture, sport, citoyenneté) ; aide aux devoirs et accompagnement à la scolarité, implication dans la vie de l'association (arbitrage), lien et petites actions avec les structures de quartier MJC Clairs Soleils et Palente, EVS de Novillars.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Planoise	Eclairfeuses et Eclairieurs laïques de Franche Comté	1	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Proposer aux enfants et jeunes du quartier de Planoise des activités régulières dans la nature et des séjours tournés autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Activités tous les 15 jours ; séjours en avril 2024 et en été 2024. Projet sur 3 ans.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	4	R	Cité éducative	Concerner un suivi des CE2/CM1/CM2 - 2ème phase en 2024 pour 15 classes de CM1 (ex classes CE2) ; Faire réfléchir les élèves des classes primaires, sur les représentations sexuées et d'égalité de genre, en les accompagnant sur 3 ans afin de faire évoluer leurs conceptions, acquises et subtiles, dans un cadre familial, scolaire, ou médiatique.	NON	Ville/GBM non sollicités
	Bouge +	7	R	Cité éducative	Permettre aux élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires du REP+ de Planoise, de bénéficier de la gratuité de la licence USEP et de pouvoir participer aux diverses rencontres sportives culturelles proposées.	NON	Ville/GBM non sollicités
	RB Entertainment	8	R	Culture et Expression artistique	Ateliers vidéos, techniques et cinématographiques avec 10 jeunes du collège Voltaire ; début en janvier 2024	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Racing Besançon (RB)	11	R	Sport	Interventions CE2 à CM2. Fourier et Ile de France et pratique en gymnase du collège Voltaire. Tous les lundis hors vacances scolaires de 16 h 45 à 17 h 45. Permettre à des jeunes filles et jeunes garçons issus de quatre quartiers prioritaires d'assister aux rencontres de l'équipe National 2 au stade Léo Lagrange. 60 invitations sont données à chaque rencontre à domicile (13 pour la saison 2023-2024), par l'intermédiaire des maisons de quartiers Nelson Mandela, MJC Palente, Martin Luther King et Grette.	NON	Projet ne répondant actuellement pas aux critères de l'appel à projets
	La Française de Besançon	14	R	Sport	Mise en place des ateliers éducatifs ; augmenter la pratique chez les jeunes ; sensibiliser les jeunes, adolescents et les adultes aux bienfaits que peut procurer l'haltérophilie ; se doter de matériel notamment pour actions avec Bouge + et Vital été, souhait de multiplier les actions à travers le territoire et plus fort encore avec les associations du quartier Planoise	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Atteinte spectacles Intention scolaires (ARSIS)	15	N	Culture et Expression artistique	Faire travailler des collégiens (15 enseignants et 600 jeunes) avec des musiciens professionnels, dans une salle dédiée ; Travailler un répertoire vocal ambitieux ; Projet ouvert à TOUS les élèves volontaires des établissements participants.	NON	Projet ne répondant actuellement pas aux critères de l'appel à projets
	Secours Populaire Français	45	N	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Intervention et accompagnement de personnes et de familles en prise avec la pauvreté et la précarité ; aide alimentaire et/ou vestimentaire, suivi hygiène santé, soutien scolaire, cours de français aide à l'accès au sport, la culture, accompagnement numérique.	NON	Projet non abouti et à examiner, le cas échéant, en programmation complémentaire
	Planoise Karaté Academy Besançon (PKA Besançon)	47	R	Sport	Cycle de 3 séances d'une heure avec les enfants pour algues leur sens de la discipline et les rendre apte à présenter leur travail au cours de la 4ème séance à leur famille. Objectif : créer une dynamique éducative, culturelle et sportive par la participation des parents.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Planoise Karaté Academy Besançon (PKA Besançon)	48	R	Sport	Donner le goût à chaque jeune au respect par la mise en place d'un tremplin sportif républicain : - Préparation à la ceinture noire - Sensibilisation au civisme avec la gendarmerie - Accès à l'attestation fédérale d'assistant (AFA) - Accès à la formation et au concours national des jeunes arbitres - Formation PSC1	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Planoise Karaté Academy Besançon (PKA Besançon)	49	R	Sport	- Séances conduisant à la prise de conscience de ses propres limites et à l'auto défense. - Soutien de l'inscription des cadres féminines lors des compétitions ou formation des cadres. - Rencontre entre les forces de sécurité et les jeunes femmes des quartiers populaires	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets



Collège Diderot	Cordées de la réussite	113	R	Education, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture culturelle (théâtre, cinéma, visite de musées...)</li> <li>- Découverte des différents lycées professionnels proches de Besançon et hors bassin et de l'enseignement supérieur (Université et École d'Ingénieurs)</li> <li>- Visites d'entreprises dans le cadre des cours d'histoire-géographie et Forum des métiers</li> <li>- Rencontres avec des anciens élèves qui ont entrepris des parcours ambitieux</li> <li>- Projets tutorés par des étudiants</li> <li>- Ateliers de prise de parole, travail sur l'estime de soi et accompagnement aux devoirs</li> </ul>	NON	Ville/GBM non sollicités
Collège Diderot	Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants	115	R	Education, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place et animation de modules de formation sociolinguistique pour des parents peu ou pas francophones dont les enfants fréquentent les établissements scolaires du réseau REP+</li> <li>- Acquisition et maîtrise de la langue française, connaissance de l'école et de son fonctionnement et implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, sensibilisation aux valeurs de la République, insertion professionnelle, passage du DELF</li> </ul>	NON	Ville/GBM non sollicités
Collège Diderot	Demande de subvention de l'opération "Café des parents"	116	R	Education, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu d'échanges, de partage et d'information afin de favoriser le lien avec les familles une fois par mois</li> <li>- Thématique décidée par les parents et les partenaires</li> </ul>	NON	Ville/GBM non sollicités
Carrefour d'animation et d'expression musicales (CAEM)	Idencité 2024	119	R	Culture et Expression Artistique	Accompagnement d'une vingtaine de jeunes à la pratique musicale en groupe tout au long de l'année (1 séance par semaine + 3 stages durant les vacances) en vue de restituer en public.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Collège Diderot	Opération petits-déjeuners en REP+	121	N	Education, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant le temps scolaire (7h45-8h10), les enseignants proposeront aux élèves de venir petit-déjeuner au collège (peut-être également les familles afin de déboucher sur un temps collectif : parents-enfants-enseignants).</li> <li>- Travail avec les professeurs de SVT, la diététicienne du département et l'infirmière scolaire sur le thème de la nutrition + élargissement de l'opération petits-déjeuners ciblé lors du DNA depuis 3 ans</li> </ul>	NON	Ville/GBM non sollicités
Club sauvegarde Karaté	Combat de Dignité	125	R	Sport	Stages de paroles et de thérapie à travers la pratique du karaté en lien avec la présidence de l'association (sophrologue), les 2 adultes-relais de l'association et l'association Solidarité femme.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Club sauvegarde Karaté	Arbre à palabre	127	N	Participation des habitants et lien social	Ateliers intergénérationnels d'écoute, d'expression, d'information, de rassemblement et d'échange sur l'actualité, la vie en société, les problèmes et les conflits rencontrés. L'arbre à palabres est donc un creuset d'idées mise en commun pour sortir une œuvre fédératrice pour la société.	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
Club sauvegarde Karaté	Les femmes d'abord	128	R	Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres entre les adhérentes plannoises et celles des sections de Dampierre et Lavernay, à les confronter à des populations d'origines étrangères</li> <li>- Accueil par le club de stagiaires karatékas étrangères (iraniens, égyptiens)</li> <li>- Travail avec les femmes karatéka du club sur la famille et plus explicitement sur les relations parents / enfants (attention particulière portée aux femmes isolées)</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active de Bourgogne Franche-Comté (CEMEA BFC)	Paroles Nomades la suite...	129	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Semaine d'occupation de l'espace public à raconter, dire, transmettre et partager visant à restaurer le statut de la parole citoyenne.</li> <li>Ateliers : yoga, massage, arbre à lire, soupe collective, atelier d'écriture, cirque, atelier d'échange</li> <li>Événements : concert, pièces de théâtre, représentation de cirque, chorales...</li> <li>Objectif : permettre aux habitants de se saisir de différents moyens d'expression</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Ligue de l'Enseignement - Fédération du Doubs	Ateliers sportifs à vivre en famille	130	R	Education, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 soirées ateliers sur les périodes suivantes : février, mai, octobre, décembre ; avec entre 40 à 60 enfants et leurs parents.</li> <li>- Mobilisation par l'intermédiaire des enseignants et des médiateurs scolaires</li> <li>- Accompagnement de la sortie d'école vers l'activité sportive par les médiateurs scolaire ou un enseignant référent de Bouge+</li> <li>- Ateliers animés par des animateurs de la Ligue ou d'autres structures (clubs sportifs, associations, etc...) : 3 ou 4 activités sont proposées à chaque fois avec une rotation régulière.</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Club Pugilistique Bisontin (CPB)	Actions santé et citoyenneté	138	N	Santé, accès aux soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 actions santé et citoyenneté sous la forme d'interventions de spécialistes venant échanger soit directement avec les jeunes soit avec leur parents</li> <li>- Thématiques : santé (alimentation, bienfaits de la pratique sportive, lutte contre le dopage et les pratiques à risque, addictions, violence sexuelles et sexistes) et citoyenneté (laïcité, écologie, sexisme, racisme, homophobie, fake news)</li> <li>- Formation des salariés et bénévoles à ces thématiques</li> <li>- Intervenants : bénévoles de l'association formés et compétentes pour agir sur ces thèmes (Formateur VRL, Dopage, Kiné, infirmière spécialisée, psychologue)</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
M'Talents	Ma communication violente (non violente) dans la parentalité spectacle d'1h30	140	N	Participation des habitants et lien social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Théâtre forum le 26 avril à la MQP avec 4 comédiennes sur la communication non-violente dans la parentalité</li> <li>- Ateliers 1 fois par mois en amont du spectacle (Janvier, février, mars + répétition générale en avril) avec des jeunes de 15-16 ans et des parents (partenaires pour capter des publics : Pari, Miroirs du Monde)</li> <li>- Atelier à la suite du théâtre forum (juillet) avec les parents qui le souhaitent sur les notions de base en termes de parentalité et de relation parentale</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Besançon Université Club Escrime (BUC)	Escrime Plannoise	144	R	Sport	1 entraînement une fois par semaine ouvert à un public de 6 à 12 ans afin d'installer de façon pérenne l'escrime sur le quartier. Accompagnement à l'intégration dans le club des enfants de Plannoise.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Radio Campus Besançon	Radio Diderot Saison 4	145	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Ensemble d'interventions (au collège Diderot) sous formes d'ateliers radio (conférence de rédaction avec choix des sujets, répartition des sujets et des formats, recherche et écriture des interventions, réalisation des différentes chroniques et interventions dans le cadre d'une émission pilote) avec les élèves de la classe SEGPA du collège Diderot donnant lieu à une émission mensuelle en direct dans les locaux de Radio Campus Besançon	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
Association fondation étudiante pour la Ville (AFEV)	Intervention de bénévoles et volontaires (SC) dans la Cité Éducative de Plannoise	154	R	Cité éducative	Mentorat de 100 jeunes (primaire, collège, lycée), par 100 mentors bénévoles étudiants pour la Cité éducative de Plannoise	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville

Groupe PSL	ALSH - Espace Sportif de Planoise	190	R	Contrat, enfance, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement sur l'ensemble des périodes de vacances scolaires et mercredis (programmation d'activités sportives de découvertes, jeux et grands-jeux, sorties culturelles, loisirs, nature)</li> <li>- Organisation de 2 mini-camps de 5 jours en Juillet et août</li> <li>- Organisation de stages sportifs thématiques en lien avec les clubs sportifs de la ville de Besançon</li> </ul>	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
Groupe PSL	Espace Sportif de Planoise	191	R	Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'une offre de services socio-sportifs mutualisés (Intégrant les compétences de chaque entité prenant part au projet), à destination du grand public</li> <li>- Accueil de 3 clubs sportifs implantés sur le quartier (CPB, PSB Judo, et section Boxe du PKA) et d'établissements scolaires</li> <li>- Organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement sur l'ensemble des périodes de vacances scolaires et mercredis après-midi.</li> <li>- Organisation de cycles de découverte dans les écoles maternelles et primaires du quartier sur le temps péri-scolaire</li> <li>- Organisation d'ateliers de découverte auprès de partenaires (Franca, Maison de Quartier de Planoise)</li> <li>- Organisation de stages sportifs (vacances) basés sur la découverte d'activités sportives</li> <li>- Organisation d'un projet jeunesse autour d'un accueil de jeunes</li> <li>- Organisation d'ateliers de découverte et de pratique sportive à destination d'un public féminin (Jeunes filles et femmes) en partenariat avec le centre Nelson Mandela</li> <li>- Développement d'une offre de loisirs de pleine nature à destination des habitants de Planoise (Base de loisirs d'Avanne-Aveney)</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ BFC)	Info Jeunes Planoise	196	R	Education, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanence d'une animatrice qualifiée au PIJ du Centre Nelson Mandela pendant les horaires d'ouverture au public (mardi et vendredi de 16h00 à 19h00 ; mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; samedi de 14h00 à 18h00) et/ou sur rendez-vous.</li> <li>- Espace d'information où les jeunes reçoivent des conseils en fonction de leurs besoins et de leurs projets</li> <li>- Animations sur différents thèmes à destination des jeunes pour les sensibiliser à la prévention, à l'acquisition de connaissances, à la découverte des métiers, tout en proposant un parcours structurant, un accompagnement personnalisé pour développer, consolider un projet de formation ou d'insertion professionnelle.</li> <li>- 2023 : 1824 jeunes accompagnés issus de différents QPV et des communes avoisinantes / 80 cartes Avantages Jeunes vendues aux jeunes du quartier / 150 souscriptions au Pass Culture</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Association du conseil citoyen de Besançon Planoise (ACCBP)	Aide à projets 2024: Forum des associations et concours photos et fonctionnement global	208	R	Participation des habitants et lien social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours photo sur le thème : "Valoriser l'image du quartier de planoise" (3 catégories : habitants, associations du quartier, scolaires)</li> <li>- Forum des associations</li> <li>- Permanences d'aide et d'orientation le 3ème Jeudi de chaque mois</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Club sauvegarde Karaté	Du sport à l'emploi	213	R	Cité de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme d'aide à l'insertion professionnelle à destination des résidents du quartier de Planoise en utilisant le sport comme source de motivation et de compétence</li> <li>- 3 axes : 1. Détecter et créer un lien de confiance avec les participants, 2. Créer un réseau autour de l'insertion sociale et professionnelle sur le quartier (clubs, institutions, associations...), 3. Développement personnel des compétences psycho-sociales</li> <li>- 2 temps : 1. Pratiques sportives, 2. Coaching professionnel vers l'emploi</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Association miroirs du monde	"Construire son avenir"	215	R	Cité de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers facilitant l'intégration des demandeurs d'emploi et leur offrant un tremplin pour un envoi personnel et professionnel</li> <li>- Ateliers hebdomadaires : découverte de la ville, de la culture et de la vie pratique, carnets des Infos utiles, utilisation des outils informatiques...</li> <li>- Cours de français si besoin</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Fabrique Numérique Besançon	Sensibilisation aux métiers du Numérique	222	N	Education, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions auprès des collégiens pour susciter chez eux de la curiosité pour le secteur Numérique et pour créer un intérêt chez eux, les préparant ainsi à envisager un parcours scolaire et professionnel dans ce secteur</li> <li>- Interventions auprès des lycéens pour les informer sur les possibilités offertes par le secteur numérique et leur permettre d'envisager une orientation dans ce domaine</li> <li>- Intervention en classe accompagnée par la participation d'un professionnel-le d'une branche du secteur numérique.</li> <li>- Périmètre : Collèges Diderot et Voltaire / Lycées Victor Hugo et Tristan Bernard</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Association sportive Besançon patinage (ASBP)	Gilisse pour tous	223	R	Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratisation de la pratique du patinage au public planoisien : Intégration à Bouge+ et aux activités clubs de la MQP</li> <li>- Séances de patinage auprès des femmes battues hébergées au CHRS Le Roseau : Intégration progressive aux créneaux du club</li> <li>- Séances adaptées aux jeunes et adultes en situation de handicap intellectuel (partenariat avec l'association Droits Devant 25)</li> <li>- Participation aux parcours sportifs mis en place par la ville de Besançon</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
P.A.R.I. Accompagnement scolaire	Contrat de ville	224	R	Education, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des enfants et jeunes, encadrés par des salariés-médiateurs, des bénévoles et des volontaires en SC dans le cadre du CLAS : accompagnement scolaire, ouverture culturelle, ouverture au monde, activité en famille</li> <li>- Perspectives : <ul style="list-style-type: none"> <li>* A - Accompagnement à la scolarité : AXE 1 Penser logique de parcours entre les différentes associations / AXE 2 Accompagner les politiques de désinstitutionnalisation / AXE 3 Décliner une offre EDD</li> <li>* B - Accompagnement des familles : AXE 1 Renforcer le partenariat avec le médico-social et le judiciaire / AXE 2 Développer une offre pour les aidants familiaux / AXE 3 Organiser une participation active des résidents</li> </ul> </li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets

Planoise Valley	Tous ensemble pour Planoise	260	R	Participation des habitants et lien social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation globale autour du sport et d'animations diverses pour la jeunesse, les familles, les enfants sur 1 journée en 2024 (septembre)</li> <li>- Tournoi de football Interquartiers et Intergénérationnels sur 1 journée ; Atelier maquillage esthétique...</li> <li>- Participation des associations du quartier qui proposent différentes activités aux habitants de Planoise</li> </ul>	NON	Report des subvention d'un projet de 2022
Union des RROMS de l'ex-Yougoslavie de Doubs	Rencontres multiculturelles RROMS	261	N	Culture et Expression artistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de 3 événements multiculturels pour valoriser la culture roms :</li> <li>- 08 avril 2024: célébration de la culture ROM</li> <li>- 13 Juin 2024: Journée de commémoration et de partage autour des victimes et témoins de la guerre du Kosovo</li> <li>- 05 novembre 2024: Journée Internationale de la langue Romaine</li> </ul>	NON	Financement par le FPH
Ligue de l'Enseignement - Fédération du Doubs	Soutien aux enseignants des écoles primaires de la Cité éducative de Planoise	263	R	Cité éducative	5 médiateurs scolaires venant en appui des directeurs dans la gestion des élèves et de la relation avec les familles (accueil des élèves et des familles, gestion des absences, contact avec les familles...). Ils peuvent intervenir auprès des enseignants dans un objectif de prévention et de médiation. Ils créent des liens avec les autres acteurs du quartier (associations, maisons de quartier, etc...), pour favoriser la persévérance scolaire. Ils accompagnent d'autres actions hors temps scolaire, pour assurer le continuum éducatif.	NON	Ville/GBM non sollicités
Club Pugilistique Bisontin (CPB)	Démocratisation de la pratique sportive	264	N	Sport	5 entraînements hebdomadaires pour les jeunes de 5 à 16 ans du quartier de Planoise dans le quartier et sur les autres site du club sans surcoût. Prise en charge de l'intégralité des engagements en compétition, ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement/restauration pour les compétitions à l'extérieur de la région ou des stages clubs ou régionaux. Accès gratuit aux activités du centre de loisirs de l'ESP les mercredis.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Planoise Grette St-Ferjeux	Dojo Franc Comtois	184	R	Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 (ou 2) cours hebdomadaire de 1 heure chacun</li> <li>- 2 cours supplémentaires hebdomadaires proposés gratuitement au dojo central, rue des Chalets</li> <li>- initiation à la culture et à la langue japonaise lors des cours</li> <li>- Stages annuels pendant les vacances scolaires, gratuits pour les enfants concernés</li> <li>- 4 à 5 tournois amicaux de Judo mobilisant 60 bénévoles dont les parents des enfants concernés</li> <li>- Participation aux compétitions officielles</li> <li>- Réception annuelle des lycéens japonais de la ville de MATSUMAE pendant une semaine</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Planoise Hauts de Saint-Claude	Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, section de Besançon (LICRA BESA)	187	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontrer des collégiens et lycéens ainsi que des jeunes footballeurs de centre de formation pour les informer et échanger sur les discriminations, les racismes, l'antisémitisme et sur les notions de citoyenneté et de laïcité.</li> <li>- Animer et organiser des conférences sur ces sujets et célébrer certaines dates importantes : - Journée de mémoire de l'holocauste - Journée de la Laïcité - la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Planoise Montrapon	Promo Sport Besançon Judo (PSB JUDO)	100	R	Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratisation de l'accès à la pratique du Judo sur les quartiers prioritaires Planoise, Montrapon et St-Claude : aide à la licence, aide à l'achat de matériel/équipement, séances découverte de Judo dans les écoles, animation d'initiation Judo à la Maison de Quartier de Planoise, stage</li> <li>- Investissement matériel pour le dojo de l'ESP</li> <li>- Financement des formations CQP des jeunes entraîneurs</li> <li>- Rencontres parents/judokas avec des cours mixtes</li> <li>- Intervention d'une nutritionniste (alimentation) et d'une sophrologue (timidité, trouble du comportement)</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Association Croqu'livre	Pré aux histoires	112	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Lecture d'albums et de complotines par une professionnelle, à des parents et leurs enfants suivi d'un atelier créatif, à chaque vacances scolaires dans les quartiers (Planoise, Montrapon, Grette/Jules Ferry), une semaine durant les vacances courtes et trois semaines l'été.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Association Croqu'livre	Des livres au service d'actions de soutien à la parentalité.	117	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Temps de contes et d'ateliers parents/enfants. Echange sur des thématiques liées à la parentalité avec les familles avec le soutien des livres et des histoires. Intervention toutes les semaines, en alternance, d'une animatrice et formatrice lecture de Croqu'livre dans des espaces/parents enfants, dans des CLAS et dans des écoles de quartiers prioritaires. MQ Planoise et MQ Montrapon (espace parents enfants et CLAS) + MQ Grette	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
Porte-avions	Breakdance à Besançon	155	N	Culture et Expression artistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En lien avec les 2 maisons de quartier (Planoise et Montrapon), proposition d'initiations et stages pendant les vacances scolaires : une 20aine d'heures sur 2 semaines et cela dans chaque quartier.</li> <li>- Stages proposés dans une second temps</li> <li>- Battle à Montrapon</li> <li>- Week-end rencontre à Planoise : Besançon invitera les danseur.euse.s de Lyon à venir échanger lors d'un week-end qui se déroulera en plusieurs temps, en commençant avec un entraînement partagé le samedi après-midi (non ouvert au public) ; battle exhibition pendant lequel les danseur.euse.s des deux villes s'affronteront avec du public ; Pour finir, le dimanche des ateliers auront lieu toute la journée avec des propositions différentes : beatboxing, breakdance, new style</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
L'échiquier Bisontin	Projet Contrat de Ville - Jeu d'échecs et valeurs républicaines	207	N	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cour d'initiation et confirmés, le samedi matin à la Maison de Quartier Nelson Mandela.</li> <li>- Stage d'initiation pendant les vacances scolaires : 3 (ou 4) après-midis de 2 à 3 heures</li> <li>- Découverte de la compétition (tournois amicaux jeunes 1 fois par mois dans les MDQ de Planoise et Montrapon en alternance, rencontre Interquartier, championnat amical par équipes, tournois avec les autres clubs franc-comtois)</li> <li>- Animation de l'espace public (tables d'échec sur l'Esplanade Jean Charbonnier et animations avec un échiquier géant dans divers lieux en fonction des événements du quartier)</li> <li>- Animations échecs ponctuelles (médiathèques, écoles, Sauvegarde, club de boxe de Planoise, clubs sportifs, Café du monde, CL, EZC)</li> <li>- Animations/interventions dans le cadre périscolaire (avec la MDQ, l'association Bouge+ et PARI) et scolaire à l'école Dürer et Champagne</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
VDB - Direction Vie des Quartiers	Quartier d'été - Animations familiales	239	R	Participation des habitants et lien social	En 2024, le dispositif Quartier d'été sera déployé sur les espaces publics (parcs aménagés, places, squares) et en pieds d'immeuble du lundi au samedi pendant les vacances scolaires. Il fera l'objet d'une Journée de lancement au Fort de Bregille. En 2024, ceux-ci seront orientés sur les Jeux Olympiques, dans le cadre du label « Terre de Jeux ».	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
VDB - Direction Vie des Quartiers	Ludothèques et EPE des MQ Municipales	240	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces d'accueil, de découverte, d'éveil et de socialisation, ils proposent des espaces de Jeux, de paroles, de rencontres et d'échanges</li> <li>- Des rencontres thématiques et divers ateliers sont proposés tout au long de l'année</li> </ul>	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville

	Comité de Quartier de Rosemont Saint Ferjeux	Réveillon solidaire	78	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Temps festif et convivial le 31 décembre afin d'initier des rencontres et des échanges entre les personnes les plus démunies, les personnes âgées et les familles isolées résidentes dans le quartier. 31 décembre afin d'initier des rencontres et des échanges entre les personnes les plus démunies, les personnes âgées et les familles isolées résidentes dans le quartier	NON	Projet ne répondant actuellement pas aux critères de l'appel à projets
Tous quartiers	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Accès au droit - Permanences juridiques - QPV Besançon	2	R	Accès aux droits sociaux	Permanences juridiques de proximité dans les QPV ; lieu de ressources pour les partenaires associatifs et institutionnels ; accompagnement renforcé pour les femmes victimes de violences.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Egalité filles garçons Besançon quartiers Politique de la ville	3	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	65 interventions à destination des établissements scolaires QPV ; échanges autour d'une exposition thématique.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Lutter contre les violences et promouvoir l'égalité toute l'année	5	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	3 expositions accompagnées de temps d'échanges	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Blanchisserie textiles services (BTS)	Insertion par l'activité économique de personnes en difficultés sur le bassin de Besançon	6	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Retour à l'emploi des publics fragilisés, plus particulièrement les femmes, les résidents des QPV surtout Planoise ; Emplois : blanchisserie ; couture ; livraison ; accueil	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Contre le harcèlement de rue à Besançon - Demandez Angela	9	N	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Créer des lieux refuges auprès de commerçants identifiés afin qu'une personne harcelée ou victime de violences sexistes/sexuelles puisse y trouver de l'aide, être mise en sécurité et réorientée vers les associations ou les forces de l'ordre qui l'aideront dans ses démarches. Continuer en 2024 les actions de sensibilisation à destination des commerçants, bars, restaurants, structures publiques	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Sineo - Avill25	Insertion par l'activité économique	10	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Nettoyage écologique de véhicules chez les concessionnaires ou flottes d'entreprises	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Besançon tout travaux (BTT)	Accès à l'emploi - Insertion - Accès à la formation	12	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	IAE Bâtiment - tri - mécanique ; accompagnement global des salariés en insertion ; 155 bénéficiaires	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	VDB-Direction actions culturelles	Parcours culturels élémentaires	13	R	Culture et Expression artistique	Élèves écoles élémentaires de la ville ; en 2023 : 3567 élèves de 165 classes (dont 58 % QPV)	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
	Centre Omnisports Pierre Croppet (COPC)	Atelier Chantier d'insertion "Le Pied à l'Etrier"	16	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Accompagner des personnes en difficulté socio-professionnelle et/ou en situation de handicap vers des acquisitions de compétences et un accès à une formation ou un emploi en s'appuyant notamment sur le cheval de trait comme outil de socialisation. Activités d'utilité sociale, liées à la pratique du cheval et son environnement comme support éducatif et pédagogique, ainsi qu'une nouvelle activité de débarras, nettoyage et remise en état de logements de CHRS. 22 bénéficiaires.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Étoile Saint Ferjeux - Centres de vacances	Séjours de vacances enfants et adolescents	19	R	Contrat, enfance, jeunesse	Proposition de séjours de vacances en Février, en Avril, en été, à l'automne, à toutes les périodes de vacances.	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
	Comité de Quartier de Rosemont Saint Ferjeux	Coordination des permanences emploi	28	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Piloter et coordonner les permanences emploi ; Professionnaliser et maintenir la dynamique des permanences emploi ; Contribuer au réajustement des orientations de la politique de l'emploi + pour 2024 expérimentation : participer au café solidaire de la MIC Clairs Soleil (4x) + permanence emploi au CMS.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Comité de Quartier de Rosemont Saint Ferjeux	Atelier de mobilisation vers l'emploi	30	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Outil complémentaire aux permanences emploi ; depuis 2004 chaque vendredi matin à la Maison de quartier de St Ferjeux. + MIC Palente depuis 2016.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Comité de Quartier de Rosemont Saint Ferjeux	Atelier Chantier d'insertion	32	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Secteur du bâtiment, second oeuvre et les espaces verts ; Au nombre de 10 à 12 (pour une moyenne de 6 à 6,5 ETP par an) répartis en équipes de 3 à 5 personnes, ils sont embauchés en contrat CDI à raison de 24 heures par semaine + suivi socio professionnel.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
	Comité de Quartier de Rosemont Saint Ferjeux	Accompagnement de publics sortant de parcours d'insertion	36	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	S'inscrit dans le cadre des permanences emploi. Repérer les personnes en fin de parcours d'insertion sans solution, en capacité de travailler et résidant prioritairement un quartier de la politique de la Ville. - Proposer les permanences emploi comme un accueil de proximité en vue de maintenir la dynamique engagée lors des parcours d'insertion, éviter le retour au RSA, maintenir ou recréer le lien avec le SPE. Repérage ; orientation ; suivi individualisé	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Comité de Quartier de Rosemont Saint Ferjeux	Atelier de lutte contre l'illectronisme	40	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Public en Insertion repéré dans les différents dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion ; Public en difficulté d'inclusion venant des Etablissements publics, des ateliers sociolinguistiques ; 6 places ; séances 1h30 ; Internet, appli, etc (Bilan 27 bénéficiaires en 2022)	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets	
La compagnie du Colibri	Spectacle "Lorsque les poules avalent des dents" / Prévention bucco-dentaire	43	R	Santé, accès aux soins	21 représentations ayant lieu dans le cadre de la prévention bucco-dentaire dans classes de CP des écoles primaires des QPV de la ville de Besançon en partenariat avec le service hygiène et santé.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets	
Association Tri	Accompagner, à travers l'organisation d'activités au sein d'ACI et d'EI, les personnes en situation de grande difficulté résidant dans les QPV, vers le retour à l'emploi	54	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Soutenir l'accompagnement des publics en insertion en combinant accompagnement individuel et remise au travail des personnes sur des postes répartis dans trois domaines : activité de collecte, de tri, de valorisation d'objets réemployables et enfin de vente des objets. En parallèle, d'autres activités relevant du Service blanchisserie sont proposées et comprenant : lavage, pilage, livraison aux clients	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets	
Comité de Quartier de Rosemont Saint Ferjeux	Accompagnement vers l'acquisition des savoirs de base	56	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Action pour les salariés des IAE : 1 atelier de 3h hebdomadaire sur 44 semaines + accompagnement pédagogique + évaluation 36 bénéficiaires en 2022	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets	
VDB-Direction Hygiène Santé	Atelier Santé Ville	63	R	Santé, accès aux soins	Des interventions éducatives sont menées dans le cadre scolaire, périscolaire et accueil de loisirs (bucco dentaire, nutrition, tabac) Quartier de planoise : dépiégeage par un dentiste libéral pour tous les CP Ateliers parents animés par un psychologue (EPE, loulouthèque Francas, Maternelles) Projet d'imprimer des livrets santé qui sont en cours de création par la DHS en partenariat avec les acteurs de terrain Formations sur diverses thématiques santé permettant d'outiller les structures dans leurs réponses à apporter au public Renouvellement du financement du poste de coordinateur du volet santé du Pacte.	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville	
VDB-Direction Hygiène Santé	De la fourche à la fourchette, la Santé en cuisinant	64	R	Santé, accès aux soins	7 modules : de la présentation à l'évaluation (production et connaissance des saisons, atelier du goût, atelier cuisine, équilibre alimentaire, découverte du monde, lutte contre le gaspillage alimentaire) prioritairement aux classes de CM1 et CM2 et d'un groupe d'adultes demandeurs d'emplois des 4 QPV de Besançon.	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville	

France Victimes 25 Besançon(FV25 BESANCON)	Action : Accès au Droit et à la Citoyenneté- égalité des chances	108	R	Accès aux droits sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultations gratuites de proximité dans les quartiers (Information sur les problèmes juridiques ou administratifs, questions liées à la discrimination et au droit des étrangers, situations de non recours à la Justice)</li> <li>- Procédures de médiations dans des conflits de proximité (violences, voisinage, scolaires, etc..)</li> <li>- Actions de sensibilisation et de formation des acteurs sociaux</li> <li>- Action de prévention de la récidive, de participation aux stages de citoyenneté ou de responsabilisation aux violences sexistes organisés par les autorités judiciaires, ainsi que dans le cadre de stages de responsabilité parentale, de stages de réparation pénale</li> <li>- Animation et coordination de l'exposition de la PJJ « 13/18 : questions de Justice »</li> </ul>	NON	GBM non sollicité
Association Maison, Architecture Franche-Comté	Habiter la Ville	109	R	Participation des habitants et lien social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mini-festival de cinéma consacré à la ville, à l'urbanisme et à l'architecture dans les QPV (Planoise, Montrapon, Dattant, Palente-Orchamps et Clairis Soieils) : cinq projections, une soirée dans chaque quartier prioritaire. Chaque projection sera préparée avec les habitants lors de rencontres, d'ateliers, d'actions en partenariat avec les associations, les acteurs de chaque quartier.</li> <li>- Objectif : sensibiliser à une architecture frugale qui réponde aux défis écologiques, démocratiques et sociaux</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Escape Game sur l'égalité Femme Homme	114	N	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre du 25 novembre, Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le collectif d'associations, composé notamment du CIDFF, propose un Escape Game sur des notions telles que l'égalité Femme/Homme, le consentement, la prostitution, les violences conjugales</li> </ul>	NON	Ville/GBM non sollicités
Club sauvegarde Karaté	Caravane des pieds d'immeuble : Jeux Olympiques 2024 (Février, Avril, été)	122	R	Participation des habitants et lien social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5ème édition de la caravane des pieds d'immeuble en février, avril et été 2024</li> <li>- Thème : " les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.</li> <li>- sensibilisation autour de l'écologie (escape game)</li> <li>- raid aventure (lien police / population)</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Panorama Etudes Formations Conseils	Ateliers découverte métiers restauration - Cuisine mode d'emploi(s) Besançon	123	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier de découverte des métiers de la restauration sur 5 journées destiné à des publics ne possédant pas les savoirs fondamentaux nécessaires et souhaitant découvrir le domaine d'activité</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Panorama Etudes Formations Conseils	Cuisine Mode d'emploi(s) Besançon	124	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation cuisine et service en restauration</li> <li>- Formations itinérantes dans les territoires ruraux</li> <li>- Faire accéder à un emploi à travers une formation innovante pour des publics fragiles et éloignés de l'emploi notamment résidant les QPV</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Panorama Etudes Formations Conseils	POP'UP STORY by Cuisine Mode d'Emploi(s) à Besançon	126	N	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- POP'UP STORY by Cuisine Mode d'Emploi(s) propose à des JEUNES et ADULTES motivés par les métiers de la restauration de relever un défi : créer en 2 semaines un CONCEPT DE RESTAURATION éphémère et accueillir vos premiers convives.</li> <li>- Au programme, 10 journées de mise en situation professionnelle pour s'initier et découvrir en situation réelle</li> </ul>	NON	Projet ne répondant actuellement pas aux critères de l'appel à projets
Association Julienne Javel	Jardins de Cocagne	134	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement social visant à repérer et à réduire les freins personnels à l'emploi (santé, comportement, logement, etc.), et à favoriser un parcours d'insertion</li> <li>- Activités supports agricoles de maraîchage et d'arboriculture fruitière.</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active de Bourgogne Franche-Comté (CEMEA BFC)	Itinéraires numériques et clé d'accès aux droits	136	R	Accès aux droits sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un point itinérant pour :</li> <li>- Permettre à chacun d'acquérir une autonomie numérique nécessaire à ses besoins</li> <li>- Créer sur les territoires une dynamique autour des questions d'éducation numérique</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Leo Lagrange Centre Est	Contrat de Ville Besançon - Volet Discriminations - 2024	146	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des interventions dans les collèges et quelques écoles élémentaires des quartiers prioritaires pour sensibiliser le public et lutter contre toutes les formes de discrimination mais aussi promouvoir l'égalité Femmes/Hommes, la citoyenneté, les valeurs de la République et la laïcité</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Leo Lagrange Centre Est	Contrat de Ville Besançon - Volet Violences - 2024	147	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des interventions dans des établissements scolaires (collèges) pour sensibiliser les élèves aux phénomènes de harcèlement et cyberharcèlement.</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Leo Lagrange Centre Est	Contrat de Ville Besançon - Volet Carcéral - 2024	148	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la tranquillité publique et la prévention de la délinquance dans les QPV de Besançon.</li> <li>- Sensibiliser et responsabiliser les personnes détenues sur les différents types de violences, la gestion de conflit et les différents types de discrimination</li> <li>- Lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité Femmes/Hommes.</li> <li>- Responsabiliser et lutter contre la récidive en travaillant sur le rapport à l'autre.</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Leo Lagrange Centre Est	Contrat de Ville Besançon - Volet Périscolaire - 2024	149	R	Education, Parentalité, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et responsabiliser les enfants fréquentant les accueils périscolaires municipaux sur les différents types de violences et la gestion de conflit</li> <li>- Former les professionnel-le-s de la Ville (notamment animateur-trices périscolaires) à identifier le mécanisme de la violence en les aidant à mieux appréhender la problématique</li> <li>- Lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité Filles/Garçons et la non-violence</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Radio Campus Besançon	La voix est libre	150	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier hebdomadaire se déroulant en 3 temps dans les studios de Radio Campus avec des Jeunes de l'UEAJ : préparation de l'émission, animation de l'émission et évaluation critique de leur travail à posteriori.</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Association de développement de la Neuropsychologie appliquée (ADNA)	Boussole	161	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BOUSSOLE est un dispositif qui vise à prévenir bien en amont les risques de décrochage de tout type, scolaire, en apprentissage, en formation, en emploi et les risques d'isolement.</li> <li>- Pour ce faire, BOUSSOLE propose une évaluation très complète de ces jeunes personnes, à la fois sur le plan cognitif, environnemental, psychique, et éventuellement médical</li> </ul>	NON	Projet ne répondant actuellement pas aux critères de l'appel à projets
Ecole de production de Besançon (EPB)	Formation de Jeunes décrocheurs	164	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pédagogue adaptée afin de former et insérer des jeunes rencontrant des difficultés scolaires et personnelles à des métiers en tension du bassin d'emploi de Besançon</li> <li>- Réalisation de commandes aux conditions réelles du marché pour de véritables clients, tels que des entreprises industrielles</li> <li>- Accompagnement des jeunes vers un Bac Professionnel Technicien d'Usinage précédé par une formation de CAP Conducteur d'installation de production</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Indilbat travail temporaire - indilbat inclusive	Course d'Orientation "DECOUVERTE DES METIERS DU BTP"	169	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à l'ensemble des participants, à travers une course d'orientation afin de découvrir les différents corps de métier du BTP, et toutes les notions de sécurité sur un chantier.</li> <li>- Détecter les candidats potentiels et l'employabilité dans le secteur du BTP.</li> <li>- Rassurer les candidats par rapport à une employabilité possible tout en démontrant ce que la "valeur travail" peut apporter au quotidien</li> </ul>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets

La roue de Secours	Garage Solidaire GBM	203	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	Mise en place d'un garage solidaire afin de lever les freins à la mobilité pour des publics en situation précarité et/ou inscrits dans un parcours d'accès à l'emploi : réparation de voitures à moindre coût et vente de voitures à bas prix.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
La roue de Secours	Location solidaire GBM	204	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	Promouvoir l'insertion sociale et professionnelle en favorisant l'aide à la mobilité et aux déplacements par la mise en place d'un service de location solidaire (scooters, vélos électriques, voitures) en direction des personnes en difficultés.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
BGE Franche-Comté	Service Emergence - Cléslab	205	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	- Détecter l'existence d'initiative et de projets peu formalisés : amorgage - Rendre plus lisible l'offre d'accompagnement à la création d'entreprise en donnant accès à l'information et le conseil dans le parcours de la création d'entreprise - Lever les freins liés à la création d'entreprise en travaillant en amont pour les identifier et avoir recours aux outils adaptés	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Association Patrimoine Insertion 25 (API 25)	Mise en oeuvre de chantiers d'insertion dans le bassin d'emploi de Besançon	214	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	Action consistant à accueillir en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) des publics éloignés de l'emploi désireux de découvrir ou d'approfondir un projet dans le domaine du bâtiment et des espaces verts.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Régie des quartiers de Besançon	Amélioration du cadre de vie dans les quartiers de la Ville de Besançon en favorisant l'insertion	216	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	- Réalisation de travaux de nettoyage et d'entretien des espaces publics et habitat réalisés par les habitants dans le cadre d'un parcours d'insertion en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé sur les freins à l'emploi - Formations alphabétisation, numérique, accompagnement au permis et qualifiante pour ceux qui ont un projet professionnel	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Mission locale bassin emploi Besançon	Action santé	217	N	Santé, accès aux soins	renforcer l'accès aux droits, l'accès aux soins et à rendre acteurs de leur santé les jeunes des QPV et quartiers fragiles, accompagnés par la MILO du bassin d'emploi de Besançon. 1/2 Journée par semaine, la permanence santé « accès aux droits » accueillera à Planoise des jeunes planoiséens accompagnés par la Mission locale pour leur permettre de réaliser leurs démarches numériques d'accès aux droits. Cette permanence sera l'occasion d'évoquer la question de la prise en charge de leur santé et de réorienter les jeunes vers la perm' accès aux soins », au siège de la MILO. Permanence 1 Journée par semaine de la psychologue de la Mission locale à Planoise Toute l'année, dédoublement d'une action sport santé pour permettre à 30 jeunes filles issues des QPV ou quartiers en veille (entrées et sorties permanentes) de reprendre une activité sportive douce encadrée par un éducateur sportif, 2 séances de marche hebdomadaires, découverte d'autres activités sportives en lien avec les associations ou clubs du territoire	NON	Projet non abouti et à examiner, le cas échéant, en programmation complémentaire
Mission locale bassin emploi Besançon	Accompagnement des personnes placées sous main de justice	218	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	Cette action vise à accompagner les jeunes sous-mains de justice dans leur insertion sociale et professionnelle en prenant en compte spécifiquement les problématiques liées à leur parcours judiciaire. Il s'agit de conduire une intervention précoce et adaptée auprès de ces publics, y compris lors d'éventuelles périodes d'incarcération, permettant ainsi d'améliorer leurs perspectives d'insertion professionnelle	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Mission locale bassin emploi Besançon	Permanences de proximité dans les quartiers prioritaires de la ville	219	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	5 permanences de quartier Les conseillers en Insertion sociale et professionnelle : accompagnement personnalisé des jeunes dans l'emploi et l'insertion <b>très forte demande ; objectif dépassé</b>	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Mission locale bassin emploi Besançon	Être parent et travailler à son insertion socio-professionnelle	220	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Du 1er janvier au 30 novembre 2023, 112 jeunes accompagnés résidant en QPV et accompagnés par la Mission locale étaient des jeunes parents.	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Mission locale bassin emploi Besançon	Repérage/Remobilisation 2024	221	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	Le KAP Truck reste l'élément phare de cette action en se déplaçant sur les différents territoires de Besançon et du Grand Besançon Métropole ; pour 2024 développer le nombre de maraudes pédestres ou cyclistes avec l'équipe mobile de l'ADDSEA CEJ Jeunes en rupture et avec le CSAPA SOLEA, + maraudes numériques + organisation pour 2024 de quelques manifestations "prétexte"	NON	Projet financé par un autre partenaire du Contrat de Ville
BGE Franche-Comté	TALENTS DES CITES 2024 - Edition Locale - Organisation BFC	231	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	Edition locale qui permet à de nombreux porteurs de projets biosontins de présenter leur dossier à l'édition régionale et nationale. 2 catégories - Emergence et Création	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
BGE Franche-Comté	Action 'Boot Camp du créateur'	232	N	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	- Événement sur 2 jours réunissant une quinzaine de porteurs de projets issus afin de travailler sur leur projet seul ou en équipe - De l'idée jusqu'au lancement de l'entreprise : travail sur la base d'un canvas model à présenter, rencontre avec des coaches - Témoignages de 3 entrepreneurs, ateliers de co-développement, organisation d'ateliers (créativité ; communication digitale ; financier) - Atelier « prise de parole et le gain de confiance en soi »	NON	Projet ne répondant actuellement pas aux critères de l'appel à projets
BGE Franche-Comté	Devenir entrepreneur - Accélérateur émergence	233	N	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	Proposer à 10 créateurs d'entreprises des QPV un parcours complet et certifiant : 13 jours de formation, tutorat individuel, mise en réseau	NON	Projet ne répondant actuellement pas aux critères de l'appel à projets
BGE Franche-Comté	Action 'LES AUDACIEUSES'	235	R	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	- Donner l'opportunité à des femmes issues des QPV de tester un savoir-faire, une compétence via l'expérience directe de la vente. L'idée est ainsi d'inverser le parcours classique de l'accompagnement et de permettre aux femmes de vendre leurs produits ou services afin de tester en situation réelle leur talent. - Session "Audacieuses" de 3 mois découpée en 6 étapes : Recrutement et intégration / Constitution des groupes et des projets selon 2 orientations (métiers de bouche et autres métier de prestations) / Période de découverte métier (PMSMP Individuelles) / Confirmation (formation) / Formation pour booster leurs projets / Bilan	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets
Réussite Emploi	CHARTRE PAQTE Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises	241	N	Accès à l'emploi, Insertion et accès à la formation	- Visite des entreprises du secteur afin d'augmenter le nombre de signataires de la charte PAQTE : valoriser leurs engagements - Enrichissement et mobilisation d'un réseau d'employeurs autour de la démarche PAQTE afin de favoriser une politique d'emploi inclusif à destination des populations résidant dans les quartiers de la politique de la Ville. - Animation du réseau et temps de réflexion sur les enjeux liés au recrutement, à la formation professionnelle et au management. - Mise à jour des différents indicateurs (annuels des signataires) - Organisation au cours du second semestre d'une conférence débat à destination des employeurs	OUI	Répond aux critères de l'Appel à projets



BGE Franche-Comté	Service Emergence - Citélab	205	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	154396	0	0	0	77198	90500	77198	0	OUI
	Animation du centre d'Affaires des Fabriques	230	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Planoise	96450	10000	0	0	25000	10000	10000	0	OUI
	TALENTS DES CITES 2024 - Edition Locale - Organisation BFC	231	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	15500	2000	4000	0	5000	4000	3000	1000	OUI
	Action 'Boot Camp du créateur'	232	N	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	9100	4000	0	0	2000	0	0	0	NON
	Devenir entrepreneur - Accélérateur emergence	233	N	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	56627	3300	9500	0	3300	0	0	0	NON
	Action 'LES AUDACEUSES'	235	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	18358	5500	3000	0	3000	0	3000	0	OUI
Blanchisserie du refuge - Association Jean Eudes	Chantier d'insertion "Blanchisserie du Refuge"	77	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	1752000	0	0	40000	10000	0	9445	0	OUI
	Soutien psychologique à l'insertion professionnelle	262	R	Cité de l'emploi	Tous quartiers	35228	8942	0	9000	9000	0	0	0	NON
Blanchisserie services textiles (BTS)	Insertion par l'activité économique de personnes en difficultés sur le bassin de Besançon	6	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	62645	15000	12000	0	12000	11326	11100	0	OUI
Bouge +	Licences sportives USEP cité éducative	7	R	Cité éducative	Planoise	39540	39540	0	0	0	0	0	0	NON
Coïse des écoles	PRE	270	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Tous quartiers					50000	0	10000	0	OUI
Carrefour d'animation et d'expression musicales (CAEM)	Idénité 2024	119	R	Culture et Expression artistique	Planoise	47450	9000	0	5875	21650	11000	4500	6000	OUI
Centre Communal d'Action sociale de Besançon (CCAS)	Accompagnement psychologique transitoire habitants QPV	247	R	Santé, accès aux soins	Tous quartiers	19358	10000	0	0	0	0	0	0	NON
Centre de loisirs du Barboux (CLB)	ALSH Centre de Loisirs du Barboux	143	N	Contrat, enfance, jeunesse	Hauts de Saint-Claude	237470	0	0	0	3937	0	0	0	NON
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	Accès au droit - Permanences juridiques - QPV Besançon	2	R	Accès aux droits sociaux	Tous quartiers	19906	11296	570	1710	5000	5000	2000	3000	OUI
	Egalité filles garçons Besançon quartiers Politique de la ville	3	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Tous quartiers	6600	5000	0	0	1800	1800	0	1600	OUI
	Classe ambassadrice de l'égalité cadre cité éducative	4	R	Cité éducative	Planoise	3500	3500	0	0	0	0	0	0	NON
	Lutter contre les violences et promouvoir l'égalité toute l'année	5	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Tous quartiers	3000	1000	0	0	1000	1500	0	1000	OUI
	Contre le harcèlement de rue à Besançon - Demandez Angela	9	N	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Tous quartiers	3000	1000	0	0	2000	0	444	1555	OUI
	Escape Game sur l'égalité Femme Homme	114	N	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Tous quartiers	6000	6000	0	0	0	0	0	0	NON
Centre Omnisports Pierre Croppet (COPC)	Atelier Chantier d'insertion "Le Pied à l'Etrier"	16	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	256024	0	10000	41224	10000	9212	9212	0	OUI
Centre Régional d'information jeunesse (CRU BFC)	Info Jeunes Planoise	196	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	38207	6542	0	0	8500	5910	1500	4410	OUI
	Un stage sur mesure	197	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Tous quartiers	25825	6021	0	2000	9000	5000	3000	2000	OUI
	Un job à la cité	198	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	6416	1757	0	0	4250	3000	3000	0	OUI
Chantiers départementaux pour l'emploi d'insertion (CDEI)	Accompagnement avec mise en situation de travail de personnes des quartiers prioritaires de la Ville	80	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	1621895	515232.46	0	185840.66	20000	19446	14869	0	OUI
CHU Novillars-Maison de l'adolescent	Paroles en tête	65	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Tous quartiers	103320	5000	0	20000	20000	15000	0	17000	OUI
Club d'échecs de Besançon "Tour, prends garde !"	Promotion du jeu d'échecs en relation avec les maisons de quartier et les écoles de la ville	81	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	26000	10000	0	0	6000	3500	0	0	NON
Club Pédagogique Bisontin (CPB)	Actions santé et citoyenneté	138	N	Santé, accès aux soins	Planoise	6897	2200	1000	0	1000	0	1000	0	OUI
	Démocratisation de la pratique sportive	264	N	Sport	Planoise	25325	9500	0	0	2000	0	1000	0	OUI
Club sauvegarde Karaté	Caravane des pieds d'immeuble : Jeux Olympiques 2024 (Février, Avril, été)	122	R	Participation des habitants et lien social	Tous quartiers	160000	60000	10000	25000	40000	8500	10500	0	OUI
	Combat de Dignité	125	R	Sport	Planoise	63500	5000	5000	4500	7500	3500	3000	1000	OUI
	Arbre à palabre	127	N	Participation des habitants et lien social	Planoise	40000	25000	3000	2000	10000	0	0	0	NON
	Les femmes d'abord	128	R	Sport	Planoise	66000	5000	5000	5000	10000	2000	2000	1000	OUI
	Du sport à l'emploi	213	R	Cité de l'emploi	Planoise	31420	11000	0	0	11000	0	11000	0	OUI
Coccinelle	Projet PARTAGE (PARENTalité Accompagnement Entraide)	162	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Battant	7780	1000	0	0	1000	0	1000	0	OUI
Collège Diderot	Internat éducatif au sein de la cité éducative du quartier de Planoise Besançon (complément)	106	R	Cité éducative	Planoise	30000	30000	0	0	0	0	0	0	NON
	Fonds de la Cité éducative	107	R	Cité éducative	Planoise	70500	55500	0	0	0	0	0	0	NON
	Fonds de la Cité éducative destiné aux transports	110	R	Cité éducative	Planoise	17800	17800	0	0	0	0	0	0	NON
	Cordées de la réussite	113	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	9000	9000	0	0	0	0	0	0	NON
	Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants	115	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	13000	13000	0	0	0	0	0	0	NON
	Demande de subvention de l'opération "Café des parents"	116	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	1500	1500	0	0	0	0	0	0	NON
	Opération petits-déjeuners en REP+	121	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	10000	10000	0	0	0	0	0	0	NON
Comité de Quartier de Rosemont Saint Ferjeux	Coordination des permanences emploi	28	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	43617	20000	5000	0	18617	16500	18617	0	OUI
	Atelier de mobilisation vers l'emploi	30	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	15413	4500	0	4000	5000	5000	5000	0	OUI
	Animation Groupe Solidarité Emploi (GSE)	31	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	St-Ferjeux	5006	3000	0	0	1000	0	0	0	NON
	Atelier Chantier d'insertion	32	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	365993	145015	0	22650	5000	5174	5000	0	OUI
	Accompagnement de publics sortant de parcours d'insertion	36	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	5006	0	1000	1000	3000	3000	3000	0	OUI
	Accueil de Loisirs sans hébergement	39	R	Contrat, enfance, jeunesse	St-Ferjeux	122834	0	0	0	10000	0	0	0	NON
	Atelier de lutte contre l'illectronisme	40	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	9458	3000	0	0	3500	2500	3500	0	OUI
	Accès aux droits	53	R	Accès aux droits sociaux	St-Ferjeux	1542	1500	0	0	0	0	0	0	NON
	Ingénierie Contrat de Ville - Référent de quartier	55	R	Pilotage, ingénierie, ressources, évaluation	St-Ferjeux	7551	0	0	0	2500	1500	0	0	NON
	Accompagnement vers l'acquisition des savoirs de base	56	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	159130	8000	7000	0	7500	7500	7500	0	OUI
	Réveil solidaire	78	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	St-Ferjeux	2398	0	0	0	1000	0	0	0	NON
	Comité Départemental UFOLEP 25	Création d'une école multisports en lien avec la MDQ de Montrapon	60	N	Sport	Montrapon	6400	2500	0	0	1500	0	0	0
UFOSTREET League Besançon		92	R	Sport	Tous quartiers	6500	1000	0	2000	1000	3500	1000	0	OUI
Compagnie un château en Espagne	A hauteur d'enfance	173	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Montrapon	10000	5000	0	0	5000	0	2500	0	OUI



Cité cour	Le spectacle vivant au service des sujets de société	44	N	Culture et Expression artistique	Clairs-Soleils	6620	2800	0	0	3000	0	1500	1500	OUI
CSAPA SOLEA	Réduction des risques en milieu étudiant et pratiques festives	199	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Tous quartiers	7100	0	0	0	7100	7000	0	7100	OUI
	Intervention précoce et actions de prévention	200	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Tous quartiers	128990	26498	0	0	11000	11000	0	11000	OUI
Dojo Franc Comtois	SPORT APRES L'ECOLE - JUDO - Action spécifique aux enfants de Planoise/ Grette/ Pelouse/ Pesty/Amié/zhumberger	184	R	Sport	Planoise Grette St-Fermeux	22145	2000	0	0	4000	2000	1000	1000	OUI
Doubs Sud Athlétisme	Res'Atthé Tour 2024	159	R	Sport	Planoise Montrapon Hauts de Saint-Claude	11970	2750	3500	0	1500	1000	500	750	OUI
Eclaireuses et Eclaireurs laïques de Franche Comté	Du quartier à la forêt	1	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	98000	2500	3000	0	2500	0	2500	0	OUI
Ecole de production de Besançon (EPB)	Formation de jeunes décrocheurs	164	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	861323	244420	168000	45000	20000	15000	15000	0	OUI
Etoile Saint Ferjeux - Centres de vacances	Séjours de vacances enfants et adolescents	19	R	Contrat, enfance, jeunesse	Tous quartiers	103875	0	0	0	1500	0	0	0	NON
Fabrique Numérique Besançon	Sensibilisation aux métiers du Numérique	222	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	4000	1500	1000	0	1500	0	1500	0	OUI
FETE (Femmes, égalité, emploi)	Forum de la mixité des formations	229	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Montrapon	9500	3000	2500	0	1800	1800	1000	800	OUI
Franc Comtoise financement solidaire	Lutter contre l'exclusion bancaire et le surendettement des habitants des quartiers prioritaires	195	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	26600	5000	2000	7000	8000	8100	8100	0	OUI
France Victimes 25 Besançon (FV25 BESANCON)	Actions en direction des populations victimes d'actes de délinquance (quartiers prioritaires et en veille ville de Besançon-victimologie-commissariat de police)	85	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Tous quartiers	93240	40000	0	0	53000	52500	0	52500	OUI
	Action : Accès au Droit et à la Citoyenneté- égalité des chances	108	R	Accès aux droits sociaux	Tous quartiers	3000	0	0	0	3000	3000	0	0	NON
Grand Besançon métropole	Pilotage et ingénierie du Contrat de Ville et du NFRU	257	R	Pilotage, ingénierie, ressources, évaluation	Tous quartiers	536712	35000	0	0	501712	0	0	0	NON
	Cité de l'emploi de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole	258	R	Cité de l'emploi	Tous quartiers	65000	50000	0	0	0	0	0	0	NON
Groupe PSL	ALSH - Espace Sportif de Planoise	190	R	Contrat, enfance, jeunesse	Planoise	154813	1500	0	6250	7500	0	0	0	NON
	Espace Sportif de Planoise	191	R	Sport	Planoise	91142	7000	0	0	4000	3750	2000	1750	OUI
Groupement de jeunes Doubs centre foot (GJDCF)	Favoriser l'insertion des Jeunes sur le territoire via une offre sportive adaptée et de qualité	74	R	Sport	Palente-Orchamps Clairs-Soleils Nouillan	60610	1710	0	0	1800	2500	1800	0	OUI
Improvisation'Ailes	Pratique de l'improvisation théâtrale au collège Diderot	157	R	Culture et Expression artistique	Planoise	5000	5000	0	0	0	0	0	0	NON
Indibat travail temporaire - Indibat inclusive	Cours d'orientation "DECOUVERTE DES METIERS DU BTP"	169	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	3915	2000	0	0	1915	1858	1915	0	OUI
Intermed	Accompagnement vers et dans l'emploi	84	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	1572656	0	13000	36000	23000	21256	21256	0	OUI
Ippon Karaté Shotokan	Sport et cohésion sociale	41	R	Sport	Clairs-Soleils	36100	3000	1000	1000	2000	1000	1000	1000	OUI
La compagnie du Colibri	Spectacle "Lorsque les poules avaient des dents"/Prévention bucco-dentaire	43	R	Santé, accès aux soins	Tous quartiers	14200	9940	0	0	4260	3000	3000	0	OUI
La Française de Besançon	Promotion de l'athlétisme éducative au travers des gestes et postures à destination des jeunes pratiquants et non pratiquants	14	R	Sport	Planoise	11680	0	0	800	4400	1000	500	800	OUI
La Passerelle de Planoise	Journal de quartier	98	N	Participation des habitants et lien social	Planoise	28700	3000	0	0	6000	0	1500	0	OUI
La roue de Secours	Plateforme mobilité solidaire GBM	201	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	129516	8000	7000	6000	7000	7000	7000	0	OUI
	Bourse au permis GBM	202	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	8409	2500	2500	0	2500	2500	2500	0	OUI
	Garage Solidaire GBM	203	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	186228	12500	18000	12500	12500	12500	12500	0	OUI
	Location solidaire GBM	204	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	97675	10000	14500	14500	4000	4000	4000	0	OUI
Le Volant Bisontin (VB)	Favoriser l'accès des jeunes du quartier de Clairs-Soleils à la pratique du badminton	158	N	Sport	Clairs-Soleils	34766	5200	0	0	4500	0	1000	1000	OUI
L'échiquier Bisontin	Projet Contrat de Ville - Jeu d'échecs et valeurs républicaines	207	N	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Planoise Montrapon	19700	7000	0	0	3000	0	1500	1500	OUI
Leo Lagrange Centre Est	Contrat de Ville Besançon - Violet Discriminations - 2024	146	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Tous quartiers	28000	10000	0	0	18000	10100	5100	6000	OUI
	Contrat de Ville Besançon - Violet Violences - 2024	147	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Tous quartiers	21000	7000	0	0	14000	10000	0	11000	OUI
	Contrat de Ville Besançon - Violet Carcéral - 2024	148	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Tous quartiers	9500	5800	0	0	3700	3000	0	3700	OUI
	Contrat de Ville Besançon - Violet Périscolaire - 2024	149	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Tous quartiers	14000	3000	0	0	11000	8000	0	8000	OUI
Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active de Bourgogne Franche-Comté (CEMEA BFC)	Un terrain d'aventure dans un quartier en renouvellement urbain étape 2	96	R	Participation des habitants et lien social	Planoise	65190	21500	5000	3000	14000	6000	6000	0	OUI
	Paroles Nomades la suite...	129	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Planoise	37500	10000	8000	2000	6000	2500	2000	0	OUI
	Bénéficiaires numériques et clé d'accès aux droits	136	R	Accès aux droits sociaux	Tous quartiers	31400	5000	3000	1500	4500	1500	1500	0	OUI
	"Et si on jouait..." - pour garder sa place au sein de la cité et/ou du collectif	174	N	Participation des habitants et lien social	Planoise	28080	3500	0	4000	4000	0	1000	0	OUI
Les Francas du Doubs	Accueil de loisirs inclusif et accompagnement des familles	50	R	Contrat, enfance, jeunesse	Planoise Palente-Orchamps	53003	5000	0	5000	5000	0	0	0	NON
	Parents solo accompagnement parentalité "Pour elle, pour lui avec eux"	51	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	7522	3000	0	0	3622	1000	0	0	NON
	Favoriser l'accès aux ALSH sur le quartier de Planoise	52	R	Contrat, enfance, jeunesse	Planoise	444081	5000	0	3000	202358	0	0	0	NON
	Animation espace Pitchours Ludothèque hors les murs	66	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Tous quartiers	26105	5659	0	0	18446	0	0	0	NON
	Développement Lieu parents enfants Ludothèque Palente	67	N	Contrat, enfance, jeunesse	Palente-Orchamps	51400	5000	0	0	25000	0	0	0	NON
Les Manivelles	Rendre accessible Les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Battant	132	R	Participation des habitants et lien social	Battant	6011	2000	0	0	2000	0	1500	0	OUI
Ligue de l'Enseignement - Fédération du Doubs	Aide au fonctionnement de l'école de la deuxième chance du Doubs	90	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Planoise	582620	194265	128176	30000	52500	50000	50000	0	OUI
	Ateliers sportifs à vivre en famille	130	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	10500	4500	0	0	4000	4000	4000	0	OUI
	Sensibiliser, former, mobiliser autour des Valeurs de la République et de la lutte contre les discriminations	131	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Hauts de Saint-Claude Tous quartiers	36500	8000	0	3500	15000	3000	0	0	NON
	Soutien aux enseignants des écoles primaires de la Cité éducative de Planoise	263	R	Cité éducative	Planoise	182350	69450	0	0	0	0	0	0	NON
Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, section de Besançon (LICRA BESA)	Interventions en milieu scolaire, en milieu sportif, Conférences et Commémorations	187	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Planoise Hauts de Saint-Claude	10600	2700	800	0	1800	1200	800	400	OUI
LIMPIO	Accompagnement vers et dans l'emploi	95	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	214013	0	8600	4000	1400	1500	1400	0	OUI
Loge GBM	Dispositif de Tranquillité Résidentielle et de Médiation Sociale	205	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Tous quartiers	145535	23771	0	0	47542	114100	23771	23771	OUI
Mission locale bassin emploi Besançon	Action santé	217	N	Santé, accès aux soins	Tous quartiers	27000	9000	0	0	9000	0	0	0	NON
	Accompagnement des personnes placées sous main de justice	218	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	56277	46250	0	0	8000	6000	6000	0	OUI
	Permanences de proximité dans les quartiers prioritaires de la ville	219	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	242476	113680	89712	9968	29116	29116	29116	0	OUI
	Etre garant et travailler à son insertion socio-professionnelle	220	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Tous quartiers	17000	6000	0	0	6000	0	2000	0	OUI
	Repérage/Remobilisation 2024	221	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	105560	0	0	0	3560	0	0	0	NON
	Job Run Montrapon	242	N	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Montrapon	3000	1500	0	0	1500	0	1500	0	OUI

MIC Clairs Soleils	Café solidaire	17	N	Participation des habitants et lien social	Clairs-Soleils	13000	3000	3000	2000	5000	0	1500	0	OUI
	Form'Action Fem'Actuelles	18	N	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Clairs-Soleils	6000	1500	1500	1500	1500	0	1500	0	OUI
	Roulotte connecte	20	R	Accès aux droits sociaux	Clairs-Soleils	9000	1500	1500	1500	4500	750	750	0	OUI
	Ingénierie Contrat de Ville - Référent de Quartier	22	R	Pilotage, Ingénierie, ressources, évaluation	Clairs-Soleils	8500	2500	0	2000	4000	2000	2000	0	OUI
	Animation en Pied d'Immeuble	23	R	Participation des habitants et lien social	Clairs-Soleils	20500	15000	1500	1000	3000	1500	1500	0	OUI
	Espace de Vie sociale et d'Animation	24	R	Participation des habitants et lien social	Clairs-Soleils	29500	3000	2000	2500	3000	1500	1500	0	OUI
	Club Multisports	25	R	Sport	Clairs-Soleils	47500	5000	3000	3000	8000	3500	2500	1000	OUI
	Raid Aventure des Clairs Soleils	26	R	Participation des habitants et lien social	Clairs-Soleils	13600	2000	3000	2000	4500	3000	2000	1000	OUI
	Séjours pour les jeunes des Clairs Soleils	27	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Clairs-Soleils	18000	1500	0	1500	1500	0	0	0	NON
	Collectif familles	33	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Clairs-Soleils	33750	4000	0	3000	3000	0	0	0	NON
	Groupe Solidarité Emploi MIC/CS Clairs Soleils	34	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Clairs-Soleils	10650	3000	0	1500	2000	0	0	0	NON
	Actions Culturelles MIC/CS Clairs Soleils	35	R	Culture et Expression artistique	Clairs-Soleils	24500	5000	5000	3000	8000	0	0	0	NON
	Accompagnement à la Scolarité Clairs Soleils et les Varelles	37	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Clairs-Soleils	28850	5000	0	5000	5000	0	0	0	NON
	Accueil de loisirs 13/17 ans MIC/CS Clairs Soleils	38	R	Contrat, enfance, jeunesse	Clairs-Soleils	123892	4000	0	4000	62392	0	0	0	NON
MIC Palente Orchamps	Ingénierie Contrat de Ville - Référent de Quartier	29	R	Pilotage, Ingénierie, ressources, évaluation	Palente-Orchamps	6482	2000	0	0	2500	2000	2000	0	OUI
	Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie	42	N	Accès aux droits sociaux	Palente-Orchamps	19700	2500	2000	0	2500	0	1500	0	OUI
	sortie marché de Noël et repas solidaire partagé	57	N	Participation des habitants et lien social	Palente-Orchamps	4310	2000	0	0	0	0	0	0	NON
	Parlo'rhé "ouvrir l'école aux parents"	59	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Palente-Orchamps	7800	2500	0	0	1500	1000	1000	0	OUI
	Accompagnement à la scolarité (CLAS)	72	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Palente-Orchamps	104250	6000	0	1000	0	0	0	0	NON
	Accès aux droits	73	R	Accès aux droits sociaux	Palente-Orchamps	20500	4500	0	1000	1500	1000	1000	0	OUI
	Animations en pied d'immeuble	76	R	Participation des habitants et lien social	Palente-Orchamps	31475	11000	2500	1500	3000	3000	3000	0	OUI
	Projet jeune	82	N	Contrat, enfance, jeunesse	Palente-Orchamps	3299	1000	500	0	500	0	0	0	NON
	Espaces jeunes	86	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Palente-Orchamps	42520	2000	0	2500	2000	2000	2000	0	OUI
	JARDIN PARTAGE-Un espace de médiation sociale et écologique	133	R	Participation des habitants et lien social	Palente-Orchamps	57700	1000	6000	0	2500	2000	2000	0	OUI
	Loisirs en famille	141	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Palente-Orchamps	48442	2500	0	0	1500	1000	1000	0	OUI
Ateliers sociolinguistiques (ASL)	142	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Palente-Orchamps	84640	38160	5000	0	18000	18000	9000	0	OUI	
MOVO	La Block Party de Movo (Je bouge mon quartier)	83	R	Culture et Expression artistique	Palente-Orchamps	31659	4000	5000	0	12000	7000	4000	4000	OUI
MTalents	Ma communication violente (non violente) dans la parentalité spectacle d'1h30	140	N	Participation des habitants et lien social	Planoise	2998	500	0	0	1008	0	1000	0	OUI
Olympique de Besançon	Rugby et multisports	209	N	Sport	Clairs-Soleils	3000	1000	0	1000	1000	0	0	1000	OUI
P.A.R.I. Accompagnement scolaire	Contrat de ville	224	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Planoise	783325	88000	8000	10000	38000	19900	20000	1900	OUI
Palente Besançon Handball	Le sport pour tous	192	N	Sport	Palente-Orchamps	7102	1500	0	0	3000	0	1000	0	OUI
Panorama Etudes Formations Conseils	Ateliers découverte métiers restauration - Cuisine mode d'emploi(s) Besançon	123	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	16800	0	0	0	15000	15000	15000	0	OUI
	Cuisine Mode d'emploi(s) Besançon	124	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	379613	20000	0	0	10000	10000	10000	0	OUI
	POUP STDRY by Cuisine Mode d'emploi(s) à Besançon	126	N	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	12350	0	0	0	10000	0	0	0	NON
Passerelle Centre des Arts du Cirque	Du cirque pour tous, sous toutes ses formes	21	R	Culture et Expression artistique	Palente-Orchamps Clairs-Soleils	18743	9371.4	0	0	9371.4	6500	3000	4686	OUI
Planoise Karaté Academy Besançon (PKA Besançon)	Sport Citoyen, Sport Santé	47	R	Sport	Planoise	34000	9000	0	0	11000	2050	1500	500	OUI
	Jeune ceinture noire Républicain	48	R	Sport	Planoise	21000	3000	0	0	10000	2000	500	1500	OUI
	Stop la violence "Sport de combat pour femmes"	49	R	Sport	Planoise	12000	0	0	0	4000	1500	2000	500	OUI
Planoise Valley	Mise en place du dispositif "Gilets roses" à Planoise	252	N	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Planoise	18700	3500	0	0	1500	0	1000	0	OUI
	Femmes à l'honneur	256	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Planoise	5400	1000	0	0	1000	0	500	500	OUI
	Tous ensemble pour Planoise	260	R	Participation des habitants et lien social	Planoise	4830	1630	1600	0	1600	1500	0	0	NON
Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté	Orientation et insertion professionnelle des collégiens et lycées	259	N	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Planoise	36166	29166	0	0	0	0	0	0	NON
Porte-avions	Breakdance à Besançon	155	N	Culture et Expression artistique	Planoise Montrapon	13150	6000	3000	0	4000	0	1000	3000	OUI
Promo Sport Besançon Judo (PSB JUDO)	Renforcer le tissu social et culturel au sein des quartiers sensibles par le biais du Judo	100	R	Sport	Planoise Montrapon	142300	12822	5000	3000	14450	2000	2000	2000	OUI
Racing Besançon (RB)	Ecole de la vie - Le sport après l'école	11	R	Sport	Planoise	35360	5000	0	5000	10000	0	0	0	NON
Radio Campus Besançon	Radio Diderot Saison 4	145	R	Éducation, Parentalité, Jeunesse	Planoise	6750	1750	0	0	1750	0	0	0	NON
	La voix est libre	150	R	Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance	Tous quartiers	6500	2000	0	0	2000	2000	0	2000	OUI
	Saison 4 Radio Montrapon	193	R	Participation des habitants et lien social	Montrapon	8000	2000	0	0	2000	2000	2000	0	OUI
Radio Sud Besançon	Projet Radio Cité 25	250	R	Participation des habitants et lien social	Planoise	12530	4500	3530	0	3000	4500	3000	0	OUI
	Projet Vision Cité 25	251	N	Participation des habitants et lien social	Planoise	24275	5000	4500	0	4975	0	0	0	NON
	Semaine d'Éducation contre le Racisme et l'Antisémitisme	255	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Planoise	2739	0	0	0	2089	1000	1000	1089	OUI
RB Entertainment	Initiation à la vidéo, Court métrage Planoise	8	R	Culture et Expression artistique	Planoise	6000	0	0	1000	4000	0	0	OUI	
Reflet sur monde	Reflet sur le monde	206	R	Participation des habitants et lien social	Montrapon	13850	1500	0	0	2275	2000	2000	0	OUI
Régie des quartiers de Besançon	Amélioration du cadre de vie dans les quartiers de la Ville de Besançon en favorisant l'insertion	216	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	2369300	0	0	240000	63000	63000	53000	0	OUI
Réseau Citoyenneté Développement (R&CDev)	Mise en place du dispositif "Tables citoyennes"	99	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Planoise	19395	6500	0	0	2500	1200	1000	1500	OUI
Réseau d'échanges réciproques de savoirs de Besançon - Clairs Soleils (R.E.R.S)	Réseau d'échanges Réciproques des Savoirs Clairs Soleils	152	N	Participation des habitants et lien social	Clairs-Soleils	2250	1000	0	0	1000	0	1000	0	OUI

<b>Réussite Emploi</b>	Groupe Solidarité Emploi de Besançon Planoise	69	N	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Planoise	5000	5000	0	0	0	0	0	0	NON
	Accompagnement individualisé dans les quartiers	70	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	60000	23000	10000	0	27000	26800	27000	0	OUI
	Ateliers de préparation mobilisation vers l'emploi	71	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	4425	1750	0	0	1750	1750	1750	0	OUI
	Cap vers l'emploi	79	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	46810	15000	5000	0	12000	12000	12000	0	OUI
	CHARTRE PAQTE Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises	241	N	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	25000	15000	0	0	10000	0	10000	0	OUI
<b>Secours Populaire Français</b>	Aide aux plus démunis	45	N	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Planoise	1893892	20000	0	20000	7000	0	0	0	NON
<b>Sineo - Avil25</b>	Insertion par l'activité économique	10	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Tous quartiers	776000	220000	20000	6000	10000	4626	4626	0	OUI
<b>Société sportive La Saint Claude</b>	Développement de la pratique gymnique masculine accessible à tous	88	N	Sport	Planoise	27250	6000	0	6000	6000	0	0	0	NON
	Développement pratique sportive de loisirs enfants adultes (Quartier des Hauts de Saint Claude Besançon)	89	N	Sport	Hauts de Saint-Claude	18500	4000	0	3000	1500	0	500	750	OUI
<b>Solidarité Femmes</b>	Action de soutien à la parentalité	93	N	Education, Parentalité, Jeunesse	Tous quartiers	6100	1500	0	1300	0	0	0	0	NON
	Respect dans les relations filles/garçons - prévention des comportements sexistes	94	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Tous quartiers	8350	2500	0	0	4350	2500	1500	1000	OUI
	Stages d'auto-défense à destination des femmes hébergées et accompagnées	97	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Tous quartiers	4150	1000	0	0	2950	1000	500	1000	OUI
	Actions collectives d'accès aux loisirs et à la culture, ateliers artistiques	101	R	Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes	Tous quartiers	6500	500	0	0	1500	2000	500	1000	OUI
<b>Sporting Futsal Besançon (SFB)</b>	Futsal pour toutes et tous	105	R	Sport	Planoise	16500	4000	0	0	4000	1500	1500	1000	OUI
	Futsal en gied d'immeuble	183	N	Sport	Planoise	8200	3000	0	0	3000	0	0	1000	OUI
<b>Squash Club Vesontio</b>	Le Squash à la rencontre des Jeunes	254	N	Sport	Patente-Dichamps Clairs-Soileils Battant	8061	2000	0	0	2000	0	1000	500	OUI
<b>Studio composition immersion musicale éducative et scénique (S.C.I.M.E.S.)</b>	La Jeunesse vers les scènes	225	N	Culture et Expression artistique	Montrapon	8350	750	0	0	2750	0	500	1500	OUI
<b>Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté (OVHFC)</b>	Rendez-vous conte	179	R	Culture et Expression artistique	Planoise Montrapon Battant	12857	5000	0	0	2010	2000	1000	1000	OUI
<b>Tambour Battant</b>	Jardin partage de Battant	46	R	Participation des habitants et lien social	Battant	22500	0	2000	1000	1000	400	0	0	NON
	Vivre ensemble à Battant	58	R	Participation des habitants et lien social	Battant	76500	3000	3000	1000	4500	3000	3000	0	OUI
	Fête de quartier à Battant	62	N	Participation des habitants et lien social	Battant	22300	0	0	1000	5000	0	0	0	NON
<b>Tinternet &amp; Cie</b>	Actions de sensibilisation, de prévention et d'éducation sur les usages numériques au service de la construction citoyenne des populations du quartier Clairs-Soileils	139	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Clairs-Soileils	3400	1700	0	0	1700	1300	1700	0	OUI
<b>Union Dep des Associations Familiales (UDAF)</b>	Stage de responsabilité parentale	87	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Tous quartiers	19990	8000	0	1500	2000	1200	700	500	OUI
<b>Union des RROMS de l'ex-Yougoslavie de Doubs</b>	Rencontres multiculturelles RROMS	261	N	Culture et Expression artistique	Planoise	8488	8962	0	9000	9000	0	0	0	NON
<b>VDB</b>	RAID Terre de jeux	227	N	Participation des habitants et lien social	Planoise	15070	5000	1000	1000	6700	0	0	0	NON
<b>VDB - Bains douches Battant</b>	Accompagnement à la scolarité 2024 - MQ Bains-Douches Battant	244	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Battant	70850	2500	0	1000	41000	0	0	0	NON
<b>VDB - Direction Action Culturelle</b>	Parcours culturels Maternels	153	R	Culture et Expression artistique	Planoise Patente-Dichamps Montrapon	115000	32000	0	0	5000	2000	0	0	NON
<b>VDB - Direction Vie des Quartiers</b>	Quartier d'été - Animations familiales	239	R	Participation des habitants et lien social	Planoise Montrapon	102850	5000	5000	5000	5000	0	0	0	NON
	Ludothèques et EPE des MQ Municipales	240	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise Montrapon	194930	6000	0	2000	147104	0	0	0	NON
<b>VDB - Maison de Quartier et centre social</b>	Contrat local d'accompagnement à la scolarité - Montrapon Fontaine Ecu	237	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Montrapon	91400	2500	0	1000	0	0	0	0	NON
<b>VDB - Maison de Quartier Montrapon</b>	Aide aux démarches administratives (ADA) - Accès aux droits	238	R	Accès aux droits sociaux	Montrapon	16600	3000	0	1000	1000	0	0	0	NON
	Espace jeunesse Montrapon	243	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Montrapon	116000	4000	0	2000	3000	0	0	0	NON
	Groupe Solidarité Emploi Montrapon Fontaine-Ecu	245	R	Accès à l'emploi, insertion et accès à la formation	Montrapon	8000	1200	0	0	800	0	0	0	NON
<b>VDB - Maison de Quartier Planoise</b>	Espace jeunesse Planoise	226	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	164450	4000	0	1500	129200	0	0	0	NON
	Contrat local d'accompagnement à la scolarité - Planoise	228	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Planoise	87030	2000	0	2000	56530	0	0	0	NON
	Ateliers linguistiques	234	R	Accès aux droits sociaux	Planoise Montrapon Battant	90450	5000	0	5000	49500	4000	0	0	NON
<b>VDB - MQ Grette-Butte</b>	Séjours familles	210	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Grette	46750	10000	2500	2500	21500	0	0	0	NON
	Sorties familiales	211	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Grette	42350	2500	2500	2500	24000	0	0	0	NON
	CLAS	212	R	Education, Parentalité, Jeunesse	Grette	79650	2500	0	1000	55500	0	0	0	NON
<b>VDB-Direction actions culturelles</b>	Parcours culturels élémentaires	13	R	Culture et Expression artistique	Tous quartiers	200590	35000	0	0	10000	10000	0	0	NON
<b>VDB-Direction Hygiène Santé</b>	Atelier Santé Ville	63	R	Santé, accès aux soins	Tous quartiers	104000	87000	0	0	17000	0	0	0	NON
	De la fourche à la fourchette, la Santé en cuisinant	64	R	Santé, accès aux soins	Tous quartiers	37410	6800	0	0	30610	2500	0	0	NON



Ville de  
**Besançon**

CONTRAT  
DEVILLE



*Passe-Muraille*  
CENTRE DES ARTS DU CIRQUE



## CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS et de MOYENS

### Entre :

La Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, représentée par son premier Vice-Président, Gabriel BAULIEU, dûment habilité par la délibération du Bureau de la CU-GBM du 28 mars 2024,  
N° de Siret : 242500361 00017

### Et :

La Ville de Besançon, représentée par Madame la Maire de Besançon Anne VIGNOT, dûment habilitée par la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2024,  
N° de Siret : 212500565 00016

### Et :

L'Association Passe Muraille, Centre des arts du cirque, représentée par sa Présidente Caroline BESSERO, dûment habilitée, dont le siège social est situé 2E rue du Barlot 25 000 Besançon.  
N° de Siret : 432843670 00022

### Préambule

Cette convention s'inscrit dans le Contrat de Ville de la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole 2024-2030 (Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Loi Lamy du 21 février 2014, circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains), et sur ses orientations stratégiques :

- faire système autour de l'éducation et de la parentalité ;
- renforcer et articuler les actions de médiation ;
- renforcer et partager une ambition de propreté et d'entretien des espaces publics et des immeubles ;
- porter collectivement les valeurs de l'hospitalité et de la solidarité ;
- mettre la transition écologique au cœur des investissements des institutions et des pratiques des habitants ;
- travailler les parcours d'insertion vers l'emploi ;
- renforcer la prévention et la tranquillité publique ;
- renforcer les réseaux, l'information et la communication entre habitants, associations et institutions.

Ces orientations stratégiques visent à terme à opérer un rééquilibrage entre les territoires de la CU-GBM, en concentrant les actions sur ceux se trouvant le plus en difficulté.

La convention thématique « Culture et Territoires » signée, le 21 février 2015, entre la Ville de Besançon et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et qui rappelle ces objectifs communs, sera reconduite dans le Contrat de Ville 2024-2030.

Dans ce contexte, l'association Passe Muraille, Centre des arts du cirque, par son implication dans le quartier de Palente-Orchamps, participe pleinement à la réalisation de ces objectifs.

La présente convention fixe les engagements des 3 parties et le montant des subventions allouées annuellement par la Ville et la CU-GBM à l'association Passe Muraille.

Ces subventions ne sont pas des subventions de fonctionnement général. Elles sont le reflet d'une volonté politique partagée par la Ville de Besançon, la CU-GBM et l'association Passe Muraille de travailler à l'amélioration de la situation des publics issus des quartiers prioritaires.

La subvention allouée dans le cadre de la présente convention doit à ce titre exclusivement être employée au financement du projet « *Palente fait son cirque* ».

La présente convention s'inscrit dans le cadre d'un projet triennal (2019 – 2020 – 2021) prolongé en 2022 et 2023 et reconduit d'une année supplémentaire en 2024.

### **Article 1- Objet**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Besançon et la CU-GBM soutiennent l'association Passe Muraille pour la réalisation de cette action culturelle au bénéfice principalement des personnes résidant dans les quartiers de Palente-Orchamps et de Clairs Soleils.

### **Article 2 - Le projet**

Le projet est constitué de 3 axes :

- faire le cirque à l'école : des ateliers « découverte des arts du cirque » pour les élèves des écoles élémentaires et maternelles et un accompagnement pédagogique des enseignants, si nécessaire, pour que le projet s'élargisse à une réflexion et une découverte globale du monde circassien sur les quartiers de Clairs Soleils et Palente ;
- organisation de 3 spectacles en juin et décembre 2024 accompagnés de médiation culturelle (dont 1 ouvert à tous) ;
- ateliers cirque en pieds d'immeuble dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été ».

### **Article 3 - Engagements de l'association**

L'association déclare être en mesure d'organiser et de réaliser l'action ou les actions prévues au titre de la présente convention.

Cette activité est réalisée sous la responsabilité exclusive de l'association.

Elle s'engage à utiliser les financements reçus au titre de la présente convention au bénéfice exclusif de son ou ses projet(s).

L'association s'engage par ailleurs à :

- ne pas redistribuer tout ou partie de l'aide financière au profit d'un autre organisme ou d'une autre action ;
- reverser à la Ville de Besançon ou/et à la CU-GBM les sommes trop perçues et/ou non utilisées ;
- justifier à tout moment, à la demande de la Ville de Besançon ou de la CU-GBM, de

- l'utilisation de la subvention reçue ;
- informer la Ville de Besançon et la CU-GBM de toute modification intervenant dans le fonctionnement de l'association (notamment administration ou direction de l'association, statuts...) ;
  - tenir une comptabilité conforme aux règles en vigueur et à fournir dans les délais prévus les documents comptables exigibles ;
  - faire apparaître sur ces documents informatifs ou promotionnels la participation de la Ville de Besançon et de la CU-GBM à la réalisation des actions de l'association ;
  - faire mention, lorsque cela sera nécessaire, de l'inscription de ces projets dans le cadre du Contrat de Ville de la CU-GBM ;
  - tout mettre en œuvre pour ancrer le projet dans le territoire, notamment en associant les habitants, le Conseil Citoyen et la structure territoriale du quartier prioritaire dans lequel se déroulera le projet ;
  - à diversifier les financements de son action. La Ville, la CU-GBM n'ont pas vocation à compenser une éventuelle baisse de subvention d'un ou de plusieurs financeurs ;
  - à prendre en charge la location du matériel de sonorisation ou autre, pour les restitutions prévues dans le cadre du projet.

#### **Article 4 – Respect des valeurs de la République**

Le bénéficiaire de l'aide de la Ville de Besançon et de la CU-GBM s'engage à promouvoir et à faire respecter toutes les valeurs de la République dans l'action mise en œuvre, objet de la présente convention.

Il s'engage également sur l'ouverture à tous des actions financées sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

Tout manquement à ces principes conduirait à la dénonciation de la subvention et à son reversement au Trésor Public.

#### **Article 5 – Engagements financiers**

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à l'association Passe Muraille la somme de 4 686 € pour l'année 2024 ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions pour l'année 2024.

La CU-GBM s'engage à verser, à Passe Muraille la somme de 3 000 € pour l'année 2024, ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions.

#### **Article 6 - Durée**

La présente convention est conclue pour une période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024.

#### **Article 7 - Pilotage et suivi des actions**

L'association signataire s'engage à participer aux différentes instances de pilotage et de suivi des actions menées au titre de la présente convention, et notamment le comité technique.

Cette instance évaluera l'avancée du programme d'actions, son ancrage dans le quartier prioritaire, son impact sur le public visé et, en lien avec l'association, entérinera les ajustements rendus nécessaires pour le bon déroulement du projet.

Ce groupe technique sera composé de techniciens de la Ville (Direction de l'Action Culturelle) et de la CU-GBM (Direction Contrat de Ville), de l'Etat (Préfecture, DRAC).

Cette instance de travail pourra être élargie à d'autres partenaires en fonction du projet (MJC Palente,...).

Ce Comité technique de suivi se réunira deux fois par an :

- avant fin mai pour réaliser l'évaluation du projet et décider de sa mise en œuvre pour l'année suivante (bilan et perspectives) ;
- en fin d'année civile pour établir le programme du projet qui sera déposé dans le cadre du Contrat de ville.

Conformément à l'article L.1611-4 du CGCT, un compte rendu sur le fonctionnement de l'association et l'utilisation de la subvention ainsi qu'un bilan financier des actions financées par la Ville de Besançon et la CU-GBM dans le cadre de la présente convention seront établis par l'association et transmis à la Ville de Besançon et à la CU-GBM au plus tôt à la fin de la réalisation du programme d'actions décrit ci-avant, et au plus tard impérativement pour le 30 juin 2025.

### **Article 8 - Sanctions**

En cas de non-exécution de la convention par l'association, la Ville de Besançon peut exiger le reversement de tout ou partie de la somme versée au titre de la présente convention.

En cas de non-exécution de la convention par l'association, la CU-GBM peut exiger le reversement de tout ou partie de la somme versée au titre de la présente convention.

### **Article 9 - Clauses résolutoires**

#### **Article 9-1 : Résiliation amiable**

Les parties signataires peuvent, à tout moment et d'un commun accord, décider par écrit de résilier la présente convention. Cette résiliation pure et simple ne donne lieu à aucun dédommagement.

#### **Article 9-2 : Résiliation de plein droit à l'initiative de la Ville de Besançon et de la CU-GBM**

En cas de non-respect par l'association de ses engagements contractuels, ainsi qu'en cas de faute grave, la Ville de Besançon et la CU-GBM pourront résilier de plein droit la présente convention après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'association restée sans effet pendant trois mois.

**Article 10 - Litiges**

En cas de désaccord relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

A défaut, le litige sera porté devant les tribunaux de Besançon seuls compétents.

*Fait en 3 exemplaires, à Besançon, le .....*

Pour Passe Muraille  
La Présidente,

Pour la Ville de Besançon,  
la Maire,

Pour la Communauté Urbaine  
du Grand Besançon  
Métropole,  
Le Vice-Président,

Caroline BESSERO

Anne VIGNOT

Gabriel BAULIEU



**CONVENTION 2023/2026**  
**VILLE DE BESANÇON ET**  
**LA MAISON DE L'ADOLESCENT / CH NOVILLARS**  
**RELATIVE A L'ACTION « PAROLES EN TÊTE »**

**Entre**

La Ville de BESANÇON, représentée par Mme Anne VIGNOT, Maire en exercice, autorisée à signer la présente convention en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2024 d'une part,

**Et**

Le Centre Hospitalier de Novillars concernant la Maison de l'Adolescent, ci-après dénommée Maison de l'Adolescent, représentée par Monsieur Florent FOUCARD, Directeur du CH Novillars, dûment habilité à signer la présente convention, par une décision du D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

**Préambule :**

L'action « Paroles en tête » a pour objectif de créer un temps d'échange le plus attractif possible avec les adolescents dans un environnement favorisant le débat sur les questions de santé (prévention sanitaire) et de citoyenneté (prévention de la délinquance). Elle a été créée en 2010 grâce à la mobilisation de 14 institutions autour des problématiques adolescentes, s'appuyant sur différents outils pédagogiques construits à partir des préoccupations des adolescents et des expériences des professionnelles.

Au vu des problématiques émergentes liées aux risques de radicalisation ou d'emprise des adolescents, les outils du dispositif « Paroles en tête » seront à compter du 1<sup>er</sup> semestre 2018 déployés pour intégrer la thématique de la laïcité.

Une laïcité accessible à la jeunesse et qui ne stigmatise pas, mais qui réaffirme ses principes avec fermeté et qui rappelle l'existence d'une liberté citoyenne consciente de ses droits mais aussi de ses devoirs envers l'intérêt général et l'ordre public.

La Maison de l'Adolescent porte cette action et la Ville la pilote. Le partenariat fort qui s'est développé autour de ce projet est essentiel à sa mise en œuvre.

La prévention de la dérive ou de l'enracinement des jeunes dans un parcours délinquant fait partie d'un des objectifs prioritaires de la Ville de Besançon dans le cadre de sa politique de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité. Les champs de la sensibilisation et de l'éducation à la citoyenneté sont un axe de prévention des problématiques d'addictions.

L'opération « Paroles en tête » portée par la Maison de l'Adolescent s'inscrit donc de manière cohérente dans les objectifs de cette politique.

## **ARTICLE 1 : OBJET**

La présente convention a pour objet de fixer le cadre des relations entre la Ville de Besançon et la Maison de l'Adolescent pour l'action « Paroles en tête ».

## **ARTICLE 2 : OBJECTIFS**

### **2.1 Objectifs généraux de cette action :**

- Mener une opération continue et pluriannuelle de prévention des conduites à risque à l'adolescence, auprès du public des 13-18 ans des différents quartiers de Besançon.
- Créer un temps d'échange le plus attractif possible avec les adolescents dans un environnement favorisant le débat sur les questions de santé / prévention sanitaire et de citoyenneté / prévention / justice / laïcité, animé par des professionnels.

### **2.2 Objectifs particuliers de cette action:**

- Responsabiliser les jeunes par rapport à leur citoyenneté ;
- Responsabiliser les jeunes par rapport à leur santé ;
- Améliorer la compréhension parents/adolescents ;
- Renforcer le partenariat entre les différents acteurs du réseau santé citoyenneté.

## **ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DES PARTIES**

### **3.1. ENGAGEMENTS DE LA MAISON DE L'ADOLESCENT :**

De septembre à juin des années comprises dans la périodicité de la présente convention, la Maison de l'Adolescent s'engage à conduire, organiser et coordonner sur la commune de Besançon l'action de prévention en direction des jeunes « Paroles en tête » dans le respect des objectifs définis dans cette convention.

L'association s'engage à utiliser la subvention versée par la Ville aux seuls objets précisés à l'article 2 de la présente convention.

### **3.2. ENGAGEMENTS DE LA VILLE :**

La Ville de Besançon, Direction Sécurité et Tranquillité Publique, s'engage à verser en 2024 à la Maison de l'Adolescent une subvention de 17 000 € pour mener cette action dans le cadre de la présente convention.

Si l'action n'était pas réalisée, ou les engagements pris dans cette convention non respectés, la Ville se réserve le droit de demander le reversement de tout ou partie de cette subvention.

Pour les années suivantes, la décision d'attribution d'une subvention et son montant sont conditionnés à une délibération du Conseil Municipal. Cette décision fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

## **ARTICLE 4 – MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

La subvention sera versée en une seule fois, au compte ouvert au nom de l'association, après signature de la présente convention, après le vote par le Conseil Municipal du montant de l'aide accordée au titre de l'année en cours dans le cadre de la délibération du Contrat de Ville.

## **ARTICLE 5 : BILAN / EVALUATION**

### **Rapport d'activité / évaluation :**

Un rapport d'évaluation annuel est établi par la Maison de l'Adolescent et transmis à la Ville au plus tard le 31 mai de l'année suivante.

Ce rapport fait apparaître le bilan détaillé de l'action menée dans le cadre de la présente convention, en référence aux objectifs déterminés à l'article 2 de la présente convention.

Ce rapport comprendra notamment :

- des données quantitatives sur le nombre de prestations effectuées, le nombre et l'origine des intervenants, le public accueilli, les structures d'accueil ;
- des données qualitatives sur la satisfaction des participants jeunes et adultes, l'impact des informations transmises sur la fréquentation des structures ressources.

## **ARTICLE 6 : DUREE, RENOUVELLEMENT**

La présente convention est conclue à compter de sa signature et se terminera le 31 décembre 2026. Elle ne pourra pas être renouvelée par tacite reconduction.

## **ARTICLE 7 : CONTROLE**

Conformément à l'article L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à fournir à la Ville une copie certifiée de ses comptes de l'exercice sur lequel a porté la subvention, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de son activité.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, l'association fournira dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée, un compte rendu financier de l'action subventionnée. Ce compte rendu financier devra être établi conformément au modèle fixé par l'arrêté du 11 octobre 2006.

L'association s'engage à justifier, à tout moment, de l'utilisation des fonds versés et tiendra sa comptabilité à la disposition de la Ville. A ce titre, la Ville peut procéder à tout contrôle ou investigation qu'elle jugera utile, sur place ou sur pièces, tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par elle, pour s'assurer du bien-fondé de l'action entreprise par l'association et du respect de ses engagements vis-à-vis de la Ville.

## **ARTICLE 8 : RESPONSABILITES – ASSURANCE**

Les activités de l'association sont placées sous sa responsabilité exclusive.

## **ARTICLE 9 : REVISION**

Cette convention pourra être révisée à la demande de l'une ou l'autre parties. Cette révision ne pourra intervenir que d'un commun accord entre les parties et fera l'objet d'un avenant.

## **ARTICLE 10 : DENONCIATION – RESILIATION**

La Ville et l'association peuvent convenir d'une résiliation amiable à tout moment. Cette résiliation est réputée pure et simple et ne donne lieu à aucun dommage ni intérêt de part et d'autre.

Dans le cas où l'une ou l'autre partie ne respecterait pas les engagements ci-dessus mentionnés, la Ville de Besançon et l'association se réservent la possibilité de résilier avant son terme la présente

convention sous réserve d'un préavis de 30 jours après mise en demeure restée sans effet, sans pour autant que l'une ou l'autre puisse prétendre à quelque indemnité ou dédommagement que ce soit.

**Article 11 : LITIGES**

Tout litige relatif à l'interprétation de la présente convention qui ne saurait être résolu à l'amiable sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Besançon.

Fait en 3 exemplaires, à Besançon le .....,

Pour la Maison de l'Adolescent,

Pour la Ville de Besançon,

Le Directeur  
Florent FOUCARD

La Maire,  
Anne VIGNOT

**CONVENTION 2024  
ENTRE LA VILLE DE BESANÇON ET  
L'ASSOCIATION ADDSEA  
Sauvegarde Bourgogne Franche-Comté**

**Entre :**

**La Ville de BESANÇON, représentée par Mme Anne VIGNOT, Maire en exercice, autorisée à signer la présente convention en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2024, d'une part,**

**Et :**

**L'Association ADDSEA Sauvegarde Bourgogne Franche-Comté SOLEA - ci-après dénommée SOLEA, représentée par M. Yves DOLANGE, son président, dûment habilité à signer la présente convention en vertu d'une décision du Conseil d'Administration du ....., d'autre part**

Il a été convenu ce qui suit :

**Préambule :**

Le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie SOLEA, ex centre spécialisé de soins aux toxicomanes (CSST), existe depuis 1998 et a été créé pour favoriser l'accès aux soins et l'amélioration de la qualité de vie des personnes pharmacodépendantes, et de leur famille. En 2005, SOLEA a ouvert une consultation jeunes consommateurs (CJC) dénommée Soleabis. En juin 2010 le CSST est devenu un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). En 2012 l'Agence Régionale de Santé a désigné SOLEA comme CSAPA référent de la Maison d'Arrêt de Besançon.

La ville de Besançon reconnaît la qualité du travail effectué par SOLEA, service de l'ADDSEA, et partage les objectifs de cette structure. La Stratégie territoriale de prévention de la délinquance 2022-2026, intègre dans son plan d'actions les problématiques de santé et d'addictions dans le domaine de la sécurité et de la prévention de la délinquance (axe n°3).

Il y a donc lieu d'établir une convention avec l'association afin de définir les objectifs donnés à la mise en œuvre de ses différentes actions sur la commune de Besançon.

**ARTICLE 1 : OBJET**

La présente convention a pour objet de fixer le cadre des relations entre la Ville de Besançon d'une part et SOLEA, d'autre part en ce qui concerne la conduite de différentes actions qui sont menées par l'association sur le territoire de la commune.

SOLEA s'engage à utiliser les subventions mises à sa disposition dans le respect des objectifs définis dans la présente convention.

La Ville s'engage sur les moyens qu'elle entend consacrer à SOLEA pour la réalisation de cet objet, durant la période conventionnelle.

## **ARTICLE 2 : LES DIFFERENTES ACTIONS ET LEURS OBJECTIFS**

### **2.1 - Le centre de soins**

Les objectifs généraux du centre de soins sont les suivants :

- faciliter l'accès aux soins des usagers de substances psychoactives ou personnes souffrant d'addiction sans produits, dans l'objectif d'améliorer leur état de santé physique, psychique ainsi que leur situation sociale ;
- prévenir et réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à des conduites à risque susceptibles d'être causés à l'individu et à la société ;
- accompagner les personnes souffrant d'une addiction vers plus d'autonomie personnelle, que ce soit par rapport au(x) produit(s) consommé(s), à l'objet de leur addiction et également dans tous les aspects de leur vie ;
- accompagner les parents, les familles et les personnes de l'entourage des usagers de substances psychoactives ou personnes souffrant d'addiction.

Les objectifs particuliers soutenus par la Ville de Besançon sont les suivants :

- Assurer la prise en charge médico-psycho-sociale des usagers de substances psychoactives issus de tous les quartiers de la Ville ;
- Intervenir dans les structures de proximité ou dites de « première ligne » pour aller au contact des publics les plus éloignés du soin. Ces interventions devant se faire en cohérence avec l'action menée par les acteurs sociaux et éducatifs mobilisés par la ville sur ces secteurs.

### **2.2 - Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)**

Les objectifs généraux de la consultation sont les suivants :

- Répondre aux demandes d'aide des jeunes (adolescents, jeunes adultes) qui ressentent des difficultés en lien avec une consommation de substances psychoactives, notamment de cannabis, de drogues de synthèse ou en situation de poly consommation ou souffrant d'une addiction sans produit ;
- mieux informer sur les risques liés à cette consommation, prévenir et prendre en charge un usage nocif ;
- faciliter l'accès aux soins dans l'objectif d'améliorer l'état de santé physique, psychique ainsi que la situation sociale du public en demande ;
- accompagner les parents, les familles et les personnes de l'entourage des usagers de substances psychoactives.

Les objectifs particuliers fixés par la Ville en complément sont les suivants :

- accueillir les jeunes de tous les quartiers de la Ville de Besançon ;
- développer des consultations avancées sur les quartiers facilitant l'accès à une intervention précoce ;
- développer des relations privilégiées avec les structures sociales et d'animation de la ville implantées dans ces quartiers afin de capter le public le plus éloigné du soin.

### **2.3 – Interventions précoces et actions de prévention**

Les objectifs généraux de l'action menée par l'association en la matière sont les suivants :

- Modifier les représentations et inviter les adolescents à une prise de conscience et une modification du comportement en favorisant les échanges ;
- Prévenir la délinquance et les conduites à risque, notamment les conduites addictives en mettant en place des conditions favorables à l'accès au soin pour des jeunes déjà consommateurs ou pour retarder ou éviter l'entrée dans des consommations problématiques de populations jeunes considérées comme vulnérables ;

- Informer et soutenir les parents dans leur rôle éducatif ;
- Permettre une meilleure connaissance du tissu médico - social par les professionnels (formation à destination des professionnels dans le cadre de l'intervention précoce).

Les objectifs particuliers soutenus par la Ville de Besançon sont les suivants :

- Mener l'action de prévention (information et éducation à la santé) auprès des collégiens, lycéens et étudiants bisontins, notamment en participant à l'action «Paroles en tête» portée par la Maison de l'Adolescent ainsi qu'en développant ses propres outils (théâtre d'improvisation, supports ludiques...) ;
- Mener l'action d'aide à la parentalité auprès d'un public bisontin ;
- Diffuser des connaissances validées et former les acteurs de proximité participant au développement social des quartiers de la ville, et notamment les équipes éducatives des maisons de quartier ;
- Aider ces acteurs à monter des projets afin de toucher les publics les plus éloignés de l'information et du soin.

## **2.4 – Réduction des risques et pratiques festives**

En 2023, SOLEA continuera de mener une action spécifique sur la problématique des conduites à risques des jeunes, liées aux rassemblements festifs du jeudi soir, dans le cadre des soirées « prévention et réduction des risques en centre-ville ». Cette action sera coordonnée avec les différents acteurs de la prévention et partenaires, Ville de Besançon, Préfecture, Prévention spécialisée, CAARUD et mutuelle étudiante.

L'objectif essentiel est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'alcoolisation massive et l'usage de substances psychoactives, lors des rassemblements du jeudi soir au centre-ville de Besançon, en établissant un diagnostic et en dégagant des pistes d'actions.

- ⇒ Animation d'un stand fixe de réduction des risques sur 6 soirées en centre-ville dans le cadre de l'action « La fête à Besac + d'infos – de risques » : prioritairement le jeudi avec également une équipe mobile de réduction des risques animée par le collectif «Ensemble, limitons les risques», auprès d'un public jeune de 22h à 1h du matin.
- ⇒ Formations ponctuelles auprès des signataires de la Charte de la vie nocturne (débits de boissons).

## **ARTICLE 3 : MOYENS**

### **3.1. ENGAGEMENTS DE SOLEA :**

**Pour le centre de soins**, SOLEA s'engage à continuer son action de soins aux personnes consommatrices de substances psychoactives et /ou souffrant d'addiction. L'action sera conduite par des professionnels compétents (médecins, infirmières, assistants sociaux, psychologues) afin d'assurer l'accueil et l'accompagnement du public au sein du centre de soins et la délivrance de traitements de substitution.

**Pour la consultation Jeunes Consommateurs**, SOLEA s'engage à mettre en œuvre une intervention précoce.

L'action sera conduite par des professionnels compétents pour ce type d'accompagnement et d'intervention (éducateurs, psychologues) afin :

1. d'assurer l'évaluation clinique de la situation des jeunes en demande au regard de l'ensemble des consommations, de leur mode de vie, de leur activité scolaire

- ou professionnelle, de leur relations sociales, des facteurs de vulnérabilité ou de protection familiaux, sociaux et psychologiques ;
2. d'offrir conseils et informations personnalisées aux usagers à risque ;
  3. de susciter la motivation au changement en matière de comportement de consommation ;
  4. d'accompagner ou de proposer une orientation lorsque la situation le justifie.

**Pour les actions de prévention des conduites à risques**, SOLEA s'engage à mettre en œuvre une action de prévention des addictions et des conduites à risque chez les jeunes sur le territoire de la commune de Besançon dans le respect des objectifs définis dans la présente convention. Cette action sera conduite par des professionnels compétents appartenant au CSAPA.

**Pour les actions de réduction des risques**, l'association s'engage à participer aux actions collectives telles qu'elles sont définies dans cette convention aux côtés des différents partenaires engagés.

### **3.2. ENGAGEMENT FINANCIER DE LA VILLE :**

La Ville s'engage à verser à SOLEA pour l'année 2024 les subventions suivantes, en tenant compte des bilans des actions conduites en 2022 et de leur évaluation.

Intervention précoce & actions de prévention	11 000€
Réduction des risques en milieu étudiant & pratiques festives	7 100 €
<b>TOTAL 2024</b>	<b>18 100 €</b>

Le règlement de ces subventions s'effectuera en un seul versement après signature de la convention et sa transmission en Préfecture. Si l'une et/ou l'autre des actions n'étaient pas réalisées, ou les engagements pris dans cette convention non respectés, la Ville se réserve le droit de réclamer le reversement de tout ou partie de ces subventions.

### **ARTICLE 4 : RELATIONS ENTRE LA VILLE ET SOLEA**

- **Relations SOLEA / Direction Sécurité & Tranquillité Publique :**  
Des réunions sont programmées, afin d'assurer le lien entre la Ville et SOLEA. Elles se déroulent en présence du directeur-adjoint de SOLEA ou de son représentant et du coordonnateur CLSPDR.
- **Relation SOLEA et des élus Ville de Besançon en charge de la Sécurité & Tranquillité Publique :**  
Une rencontre annuelle entre les membres de l'équipe de SOLEA et l'élu municipal en charge de la Sécurité et Tranquillité Publique est organisée.

### **ARTICLE 5 : BILAN ET RAPPORTS**

- **Documents financiers :**  
Afin de permettre à la Ville de satisfaire à ses obligations légales et notamment de mettre à disposition du Conseil Municipal, dans les délais requis, les documents nécessaires au contrôle de l'utilisation des aides attribuées l'année précédente, l'association transmettra à la Direction Sécurité et Tranquillité Publique dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice, par voie dématérialisée :



- les comptes de l'année précédente certifiés par le Commissaire aux Comptes : bilan comptable, compte d'exploitation générale détaillé faisant ressortir le montant des aides apportées par la ville, copie des annexes, etc. ;
- le compte rendu de l'assemblée générale, les rapports votés par elle, ainsi que la liste nominative des instances dirigeantes (Bureau, Conseil d'Administration).

- **Rapport d'activité / évaluation :**

L'association s'engage dans le cadre du contrat de ville à transmettre le bilan de son action au plus tard le 31 mai de l'année suivante. Elle pourra cependant en cas de besoin être sollicitée ponctuellement par la Direction Sécurité et Tranquillité Publique pour avoir des éléments de bilan avant cette date. L'association pourra par ailleurs transmettre à la Direction Sécurité et Tranquillité Publique un rapport complémentaire à celui fourni dans le cadre du contrat de ville.

Ce rapport fait apparaître le bilan détaillé des actions menées dans le cadre de la présente convention, les principales évolutions au regard des objectifs fixés à l'article 2 et notamment :

**Pour le centre de soins :**

- Des données quantitatives et une typologie (genre, sexe, âge, quartier, situation sociale) des patients du centre de soins ;
- Des données quantitatives sur les modalités de consommation de substances psychoactive de ces patients ;
- Des données quantitatives sur les actes, traitements et accompagnements proposés ;
- Des données quantitatives et qualitatives sur l'évolution de la situation des patients ;
- Des données qualitatives sur les interventions dans les structures de première ligne et dans les structures de proximité.

**Pour la consultation jeunes consommateurs :**

- des données quantitatives sur le public accueilli, sur le nombre de jeunes acceptant une évaluation de leur comportement de consommation, sur le nombre de jeunes réorientés et sur le nombre d'adultes de l'entourage accueillis ;
- des données sur la typologie par genre, âge, situation socioprofessionnelle, quartier d'habitation de ces publics et origine de la mise en lien ;
- des données sur les types de produits, les modalités de consommation de ces publics, les types d'accompagnement ou de soins apportés et l'évolution des modalités de consommation après accompagnement ;
- des données qualitatives et quantitatives sur l'évolution du public, de ses comportements de consommation et, le cas échéant, les besoins d'adaptation de l'action publique.

**Pour les actions de «prévention des conduites à risques» et «jeunes et pratiques festives» :**

- des données quantitatives sur les actions de sensibilisation, d'éducation et de formation menées (quartier, équipement, équipes éducatives concernées) ;
- des données qualitatives sur ces mêmes actions ;
- des données quantitatives sur le public touché ainsi qu'une typologie de celui-ci (âge, genre, quartier, etc.) ;
- des données qualitatives et quantitatives sur l'impact de ces actions.

## **ARTICLE 6 : DUREE, RENOUVELLEMENT**

La présente convention est conclue à compter de sa signature et se terminera le 31 décembre 2024. Elle ne pourra pas être renouvelée par tacite reconduction.

## **ARTICLE 7 : REVISION**

Cette convention pourra être révisée à la demande de l'une ou l'autre des parties. Cette révision ne pourra intervenir que d'un commun accord entre les parties et fera l'objet d'un avenant.

## **ARTICLE 8 : DENONCIATION - RESILIATION**

La Ville et l'association peuvent convenir d'une résiliation amiable à tout moment. Cette résiliation est réputée pure et simple et ne donne lieu à aucun dommage ni intérêt de part et d'autre.

Dans le cas où l'une ou l'autre partie ne respecterait pas les engagements ci-dessus mentionnés, la Ville de Besançon ou l'association se réserve la possibilité de résilier avant son terme la présente convention sous réserve d'un préavis de 30 jours après mise en demeure restée sans effet, sans pour autant que l'une ou l'autre puisse prétendre à quelque indemnité ou dédommagement que ce soit.

## **ARTICLE 9 : LITIGES**

Les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable à tout différend qui pourrait naître de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention. A défaut, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif de Besançon.

Fait en 2 exemplaires, à Besançon le .....

Le Président

La Maire,

ADDSEA

Anne VIGNOT  
Présidente de Grand Besançon Métropole

## Convention 2024/2026

### VILLE DE BESANCON ET France VICTIMES 25

#### ENTRE

La Ville de Besançon, représentée par Mme Anne VIGNOT, Maire en exercice, autorisée à signer la présente convention en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 04 avril 2024.

**D'une part,**

#### ET

France Victimes 25, représentée par Mme Dominique FREMY, Présidente, dûment habilitée à signer la présente convention, par accord du Conseil d'Administration en date du .....

**D'autre part,**

Il a été convenu ce qui suit

#### PRÉAMBULE

France Victimes 25 Besançon (ex-AAVI) a été créée en 1983, et est adhérente à la fédération France VICTIMES. La vocation de cette structure associative est de proposer à toute personne victime d'infraction un accompagnement individuel ou collectif et pluriel (juridique, psychologique, social) concourant ainsi à la mise en oeuvre des droits des victimes tels que prévus dans la directive européenne de 2012 (2012/29 UE Parlement européen et du Conseil du 25/10/2012 établissant les normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes d'infractions)

France Victimes 25 est investie d'une véritable mission de service public dans le cadre de la Politique Publique d'Aide aux Victimes. Sur le plan local, illustration de l'intérêt constant des pouvoirs publics pour son engagement en faveur des victimes, France Victimes 25 est signataire de la stratégie territoriale de prévention de la délinquance depuis 2015 et était auparavant déjà signataire du contrat local de prévention de la délinquance depuis 1998.

Depuis l'origine, la Ville de Besançon soutient l'action que mène France Victimes 25 en direction des victimes d'infractions, car cette action répond aux besoins d'aide, d'écoute, d'information juridique et de demande de réparation de celles-ci et plus particulièrement, parce que les victimes ont besoin d'un service proche, accessible et disponible. La Ville soutient le développement de l'action de France Victimes 25 en direction des publics issus des quartiers d'habitat social, dans une logique de cohésion sociale.

Ce soutien a été formalisé en dernier lieu en 2018, par une convention pluriannuelle de trois ans entre la Ville de Besançon et l'Association, reconnaissant cette dernière comme opérateur unique en matière d'aide aux victimes. Les actions menées par France Victimes 25 ont ainsi été inscrites dans la stratégie

territoriale de prévention de la délinquance et ont reçu des financements dans le cadre du volet sécurité tranquillité publique du contrat de ville.

Cette convention étant arrivée à échéance le 31/12/2023, il apparaît important pour la Ville de Besançon, compte tenu de l'inscription des actions de France Victimes 25 dans le cadre des politiques publiques de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité et au vu du développement des missions remplies par l'Association, d'établir une nouvelle convention pluriannuelle, afin de lui permettre de poursuivre et de pérenniser son action.

## **ARTICLE 1 : OBJET**

La présente convention a pour objet de fixer le cadre des relations entre la Ville de Besançon et France Victimes 25.

## **ARTICLE 2 : OBJECTIFS**

- L'objectif principal est de maintenir et développer à Besançon un service d'aide aux victimes de qualité, accessible à tous et gratuit.
- Les objectifs particuliers sont les suivants :
  - ✓ permettre au plus grand nombre de victimes les plus défavorisées et éloignées de l'accès à leurs droits de bénéficier du service d'aide aux victimes,
  - ✓ offrir un service le plus en amont possible afin de prévenir les violences,
  - ✓ mener les missions précisées ci-après pour atteindre ces objectifs.

### **2.1 Une structure associative pérenne et reconnue**

La pérennisation des missions de France Victimes 25 repose sur l'existence d'une structure associative solide, clairement soutenue et reconnue (agrément du Ministère de la Justice), qui suppose notamment :

- \* l'existence d'un lieu d'accueil au centre-ville (situé 1 Ter Rue Delavelle) ouvert chaque jour du lundi au vendredi (de 9h à 12h et de 14h à 17h) à toutes les victimes d'infractions,
- \* l'existence d'une équipe de professionnels compétents (juristes, psychologue, médecins et intervenante sociale),
- \* l'existence d'un numéro d'appel local aux horaires d'ouverture : 03 81 83 03 19 et d'un numéro d'appel national (7j/7 de 9h à 19h tous les jours de l'année), le 116 006.

### **2.2. Un service de proximité par une intervention sur les quartiers**

L'aide et l'assistance doivent être accessibles à toutes les victimes et au plus près de leur domicile.

Aussi, des permanences de France Victimes 25 sont assurées dans les quartiers prioritaires d'habitat social.

Cette implantation se concrétise par la tenue d'au moins une permanence d'une demi-journée hebdomadaire à

\* Planoise : MSAP, 6 rue Picasso.

\* Palente - Orchamps : Antenne sociale mutualisée 128 Rue des Cras.

\* Clairs-Soleils : Centre Martin Luther King 67 E rue de Chalezeule.

\* Montrapon : Maison de Quartier, 1 place de Coubertin

\* Grette : Maison de Quartier, 31 B rue Brulard.

### **2.3. Une aide immédiate et une démarche de prévention dans la prise en charge des victimes et plus spécifiquement des victimes de violences de couple : les permanences au commissariat de Police de Besançon**

La présence de France Victimes 25 au commissariat de police de Besançon s'intègre dans le dispositif déjà existant d'accueil des victimes dans les locaux du commissariat de police de Besançon.

La présente mission, définie en fonction des problématiques locales, s'inscrit dans une dynamique partenariale avec une finalité de prévention générale particulièrement dans le domaine touchant aux violences et aux atteintes aux personnes.

Elle fait suite à l'expérimentation développée en 2007 entre le Parquet, la Direction Départementale de la Sécurité Publique, France Victimes 25 et le CCAS de Besançon, dans le cadre du Contrat Local de Prévention et de Sécurité.

A partir de septembre 2020, France Victimes 25 Besançon a élargi son champ de compétence dans le domaine social en recrutant, un intervenant social en commissariat et gendarmerie (ISCG) mobilisé auprès de toute personne majeure ou mineure, concernée par une affaire présentant une problématique sociale comme les violences conjugales et/ou intrafamiliales ou toutes autres situations de détresse ou vulnérabilité.

L'installation d'ISCG au sein même des locaux des forces de l'ordre permet d'assurer une prise en charge sociale de la personne parallèlement au traitement de l'enquêteur et participe au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation et la répétition des situations de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

L'action de l'ISCG s'inscrit dans une démarche pro-active sur les situations détectées par un service de police et de gendarmerie ou signalées par une procédure interne propre à chaque institution (main-courante, procès-verbaux de renseignement judiciaire, etc.)

Outre le travail de prévention des violences de couple, France Victimes 25 assure également **l'accueil des victimes** se présentant aux services de police en effectuant un travail d'écoute mais aussi d'analyse des besoins des victimes et de leur famille, complémentaire à celui des fonctionnaires de police : information juridique sur le déroulement de la procédure, sur l'indemnisation etc....

Permanences au Commissariat de Police de Besançon :

- tous les lundis de 13h30 à 17h30 (juriste)
- tous les mercredis et vendredis de 9h-12h30 / 13h30-17h (ISCG)

Les objectifs fixés concernant la permanence en commissariat sont précisés en annexe 2 de la convention.

**2.4 bis.** Une action de prévention des violences de couple en direction des auteurs : mise en place de stages de responsabilisation des auteurs de violences de couple en partenariat avec les autorités judiciaires

## **2.5. Un réseau de victimologie**

L'aide aux victimes comprend également la lutte contre les conséquences psychologiques de la délinquance. France Victimes 25 organise donc une permanence tenue par un médecin psychiatre et une psychologue au service des victimes, dans les locaux de l'Association, à raison de 17 heures par semaine.

L'Association, dans ce cadre, pourra de façon occasionnelle organiser des réunions de debriefing psychologique à destination de groupes de victimes (en réaction notamment à un événement délictuel particulièrement traumatisant).

## **2.6. Un service d'accès au droit et d'éducation à la citoyenneté**

L'accès au droit et l'éducation à la citoyenneté sont des outils de prévention de la délinquance. France Victimes 25 décline cette mission tout particulièrement auprès des populations fragilisées, notamment auprès du public en demande d'information et de soutien aux démarches.

L'objectif recherché : une plus grande égalité des chances en favorisant et en facilitant l'accès au droit dans les domaines de la vie courante.

La mission d'accès au droit menée par FRANCE VICTIMES 25 est rendue possible grâce, d'une part, à la professionnalisation de l'équipe, mais également en raison d'un partenariat associatif et un réseau très dense.

France Victimes 25 intervient également dans le cadre des actions « Prévention de la violence » qui sensibilise les professionnels au contact des publics jeunes sur cette thématique en partenariat avec la Fédération Léo Lagrange ou dans le cadre d'actions de prévention et d'éducation à la citoyenneté au sein des établissements scolaires et des structures d'animation en direction des jeunes scolarisés et des familles (« Paroles en Tête » ; « Exposition 13/18, questions de Justice »). Certaines de ces actions bénéficient d'un soutien de la Ville de Besançon.

## **ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE LA VILLE ET MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

### **3.1 : Engagements de la ville**

La Ville de Besançon, sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires lors du vote du budget primitif de l'année en cours par le Conseil Municipal, s'engage à verser en 2024 à France Victimes 25 **une subvention de 52 500€ pour l'action « Développement des actions en direction des publics victimes de délinquance ».**

Si l'action n'était pas réalisée, ou les engagements pris dans cette convention non respectés, la Ville se réserve le droit de demander le reversement de tout ou partie de ces subventions.

Pour les années suivantes, la décision d'attribution de la subvention et de son montant sera conditionnée par une délibération du Conseil Municipal. Cette décision fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

### **3.2 Modalités de versement de la subvention**

Le versement de la subvention annuelle sera effectué en un versement à la signature de la convention, après le vote par le Conseil Municipal du montant de l'aide accordée au titre de l'année en cours dans le cadre de la délibération du Contrat de Ville.

## **ARTICLE 4 : BILAN /EVALUATION**

### **Rapport d'activité**

Un rapport d'évaluation annuel est établi par France Victimes 25 et transmis à la Ville avant le 30 juin de l'année suivante.

Ce rapport fait apparaître le bilan détaillé des actions menées dans le cadre de la présente convention, les principales évolutions au regard de l'évolution générale de l'activité de l'Association et en particulier :

- Sous forme d'un tableau synthétique, l'évolution du nombre de contacts enregistrés par l'Association et du nombre de personnes suivies par l'Association pour chacune des activités de l'Association :
  - aide aux victimes, dont réseau de victimologie
  - accès au droit, dont permanence d'accès au droit des étrangers et accès à la citoyenneté
  - mesures alternatives aux poursuites.
- Sous forme d'un autre tableau synthétique, l'évolution du nombre de contacts et du nombre de personnes suivies par l'Association pour chacune des permanences de quartier et au commissariat.
- Pour chacune des permanences,
  - la typologie des dossiers suivis notamment :
    - ✓ par classement des faits à l'origine de la saisine (civil, pénal, autre)
    - ✓ par classement des faits selon leur qualification pénale.
    - ✓ par classement géographique (quartier) de l'origine des victimes
    - ✓ par classement en type d'activité (aide aux victimes, accès au droit, mesures alternatives)
  - les éléments statistiques sur la sociologie des victimes (personnes physiques) accueillies :
    - ✓ par âge, sexe, nationalité, situation de famille, activité professionnelle, ressource.
    - ✓ en mettant en avant les éléments significatifs d'évolution au regard de celle de l'ensemble des victimes accueillies par l'Association.

L'ensemble des documents mentionnés dans cet article sont à transmettre à la Ville, en double exemplaires, à l'attention du service chargé du suivi de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance (Direction Sécurité et Tranquillité Publique.)

## **ARTICLE 5 : DUREE, RENOUVELLEMENT**

La présente convention est conclue à compter de sa signature et se terminera le 31 décembre 2026. Elle ne pourra pas être renouvelée par tacite reconduction.

## **ARTICLE 6 : CONTROLE**

Conformément à l'article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'association s'engage à fournir à la Ville une copie certifiée de ses comptes de l'exercice sur lequel a porté les subventions, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de son activité. En outre, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, l'association fournira dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel les subventions ont été attribuées, un compte-rendu financier des actions subventionnées. Ce compte-rendu financier devra être établi conformément au modèle fixé par l'arrêté du 11 octobre 2006.

L'Association s'engage à justifier, à tout moment, de l'utilisation des fonds versés et tiendra sa comptabilité à la disposition de la Ville. A ce titre, la Ville peut procéder à tout contrôle ou investigation qu'elle jugera utile, sur place ou sur pièces, tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par elle, pour s'assurer du bien-fondé des actions entreprises par l'association et du respect de ses engagements vis-à-vis de la Ville.

## **ARTICLE 7 : SUIVI ANNUEL**

Une rencontre doit être organisée au moins une fois par an, ou plus souvent à la demande de l'un des partenaires, afin d'examiner la bonne exécution de la présente convention et notamment :

- l'évaluation de l'activité de l'Association telle que définie à l'article 4,
- la réalisation du budget de l'année en cours
- le projet de budget pour l'année suivante détaillé, analytique par action,
- les éventuels ajustements justifiant la formalisation d'un avenant.

## **ARTICLE 8 : RESPONSABILITES – ASSURANCE**

Les activités de l'association sont placées sous sa responsabilité exclusive.

## **ARTICLE 9 : REVISION**

Cette convention pourra être révisée à la demande de l'une ou l'autre des parties et fera l'objet d'un avenant.

## **ARTICLE 10 : RESILIATION DE LA CONVENTION**

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Dans ce cas, la Ville se réserve la possibilité d'obtenir le remboursement des sommes perçues par l'Association pour l'année en cours et dont l'utilisation ne serait pas justifiée par une exécution conforme de la convention.



## **ARTICLE 11 : BILAN AU TERME DE LA CONVENTION**

Au terme de la convention, l'Association remet, dans un délai de six mois, un bilan couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention.

Ce bilan comprend :

- Un rapport financier.
- Un bilan quantitatif et qualitatif des actions menées dans le cadre de la présente convention.
- Le cas échéant, une analyse argumentée sur la nécessité de développer de nouvelles actions.

Ce bilan sera un des éléments pris en compte par la Ville pour décider de l'éventuelle conclusion d'une nouvelle convention.

**Fait à Besançon en trois exemplaires, le**

**Pour France Victimes 25**

**La Présidente**

**Dominique FREMY**

**Pour la Ville de Besançon**

**La Maire**

**Anne VIGNOT**

**+**

## Annexe 1

### Objectifs de la permanence au commissariat

#### OBJECTIFS :

Les objectifs ont été définis par les partenaires et visent à la prise en charge précoce et meilleure de la victime, que celle-ci ait déposé plainte ou non, s'agissant de conflits à caractère pénal mais également de nature civile (*excluant tout acte de police administrative ou judiciaire*). La mission s'articule autour de trois axes forts :

**a) agir en amont par la prévention des situations ayant une forte potentialité de victimisation** à partir des éléments mentionnés dans les mains courantes et / ou des déclarations des personnes notamment en matière de violences intrafamiliales ;

- **Les missions de l'ISCG :**

- ✓ Accueil des personnes en situation de détresse,
- ✓ Evaluation, repérage et accompagnement des situations sociales dégradées et révélées à l'occasion de l'activité des forces de l'ordre,
- ✓ Orientation, conseil et mise en lien avec les services dédiés garantissant un traitement adapté,
- ✓ Relais vers les partenaires (police, gendarmerie, justice, association, services sociaux, sanitaires...),
- ✓ Intervention de proximité au soutien de la personne en détresse, dans l'urgence si nécessaire, en apportant des réponses rapides et adaptées.

**b) d'assurer** dès le dépôt de la plainte, l'accueil des victimes se présentant aux services de police en effectuant un travail d'écoute mais aussi d'analyse des besoins des victimes et de leur famille, complémentaires à celui des fonctionnaires de police : information juridique sur le déroulement de la procédure, sur l'indemnisation etc....

**c) d'intervenir** sur les situations plus graves, ou en urgence auprès des victimes, en raison soit de la nature de l'infraction subie (affaires criminelles, atteintes sexuelles, accidents mortels, etc.) soit de la vulnérabilité de la victime (accompagnement immédiat dans les toutes premières démarches judiciaires, médicales, sociales ou matérielles).